



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1732 JEUDI 2 MAI 2013

DÉLIVRANCE DU PASSEPORT

La surveillance du territoire appelle à dénoncer des comportements véreux

Dans un communiqué de presse publié le 27 avril, le directeur général de la Surveillance du territoire rappelle qu'il n'est pas question pour les demandeurs du passeport de payer des frais quelconques ou de donner de l'argent aux personnels exerçant au service de l'Émigration. « Toute somme versée aux agents de l'Émigration dans les centres de Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo, l'est à titre personnel et n'engage nullement l'administration de la Surveillance du territoire », avertit le général Philippe Obara, qui invite d'éventuelles victimes des abus à « dénoncer des comportements véreux même sous couvert de l'anonymat ».

Page 24

VIE DES PARTIS

L'Upads se projette pour 2016

Christophe Moukoueke et Victor Tamba-Tamba, tous deux dirigeants de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) ont annoncé à leurs militants leur intention de reconquérir le pouvoir politique en 2016 par la voie des urnes.

Au cours d'une assemblée générale aux allures de conférence-débat tenue le 27 avril à Brazzaville, ils ont indiqué justifier la légitimité de leur combat au plan intérieur et fait savoir que le contexte international leur est favorable. Appelant à l'unité du parti, ils ont par ailleurs fustigé les cadres de l'UPADS, qui seraient à leurs yeux à la solde du pouvoir en place.

Page 2

ÉDITORIAL

Travail

Page 2

Fête du travail

L'État et les syndicats préoccupés par le front social

En l'absence de réjouissances populaires pour marquer l'événement, la journée du 1er mai 2013 a donné lieu à quelques déclarations rendues publiques par le gouvernement et les centrales syndicales, notamment la Confédération syndicale des travail-

leurs du Congo (CSTC). Par la voix du ministre d'État, ministre du travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba, le gouvernement a rappelé le contexte de cette journée, qui survient après la longue grève des enseignants. Il s'est félicité de la reprise des

cours et a convié les partenaires sociaux à prendre une part active dans les négociations globales commencées le 22 avril.

Pour sa part, le président de la CSTC, Elaut Bello Bellard, tout en saluant la compréhension dont a fait montre l'Exécutif devant les

revendications légitimes des travailleurs, l'a invité à tout mettre en œuvre afin que ceux-ci bénéficient des retombées des sacrifices qu'ils ont consentis pour préserver la trêve sociale et permettre la relance de l'économie nationale.

Page 9

Éducation

Un complexe scolaire moderne pour Djiri dans 20 mois



À la fin de l'année 2014, Djiri, le 9^e arrondissement de Brazzaville nouvellement créé, sera doté d'un complexe scolaire moderne comprenant un collège et un lycée d'enseignement général.

La première pierre de la future in-

frastructure a été posée, le 30 avril, par Antoinette Sassou N'Gusso, épouse du président de la République, en présence du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya. Fruit de

La maquette du futur complexe scolaire la coopération sino-congolaise, le projet coûtera un peu plus de 7 milliards FCFA sur financement de la partie chinoise. La capacité d'accueil de l'établissement sera de 1500 élèves.

Page 24

COMMERCE

La douane interpelle deux trafiquants de sacs en plastique

Malgré l'interdiction de la commercialisation des sacs en plastique ou sachets sur l'ensemble du territoire congolais depuis 2011, certains opérateurs privés continuent d'introduire cette marchandise dans le circuit commercial de Brazzaville. Deux commerçants ont été pris la main dans le sac par les services de la douane avec des sacs enfouis dans des cargaisons de détergents en provenance de Kinshasa en République démocratique du Congo. Ils ont été présentés à la police pour enquête.

Page 7

ÉDITORIAL

Travail

Ainsi donc le Congo a fêté hier, comme tous les autres pays de par le monde, la Fête du travail. Et comme toujours, en pareil cas, les déclarations se sont multipliées à tous les niveaux pour célébrer l’effort individuel et collectif qui permet à un peuple de se développer, à une Nation d’exister, à chacun de ses citoyens de se nourrir et de nourrir sa famille. Jusque-là, rien que de très normal puisque les sociétés humaines sont fondées d’abord et avant tout sur le travail.

Là où cette célébration traditionnelle du 1^{er} mai interpelle chacun d’entre nous, c’est que l’emploi demeure, au Congo comme dans beaucoup d’autres pays émergents ou émergés, une sorte de luxe dont ne profite pas la société toute entière. En témoigne le nombre élevé de jeunes et de moins jeunes qui ne parviennent pas à trouver du travail alors même que l’économie congolaise affiche un rythme de croissance élevé, pour ne pas dire insolent, lorsqu’on le compare à la stagnation, voire à la décroissance dont sont victimes nombre de pays dans le monde.

Au-delà donc des mots et des discours, il importe, au lendemain de cette Fête du travail en 2013, de s’interroger sur ce qui peut et doit être fait, à tous les niveaux de la société, pour développer les activités qui génèreront demain des emplois durables. Qui, donc, permettront à tous les Congolais, quel que soit leur âge et quelle que soit leur formation, de générer par leur activité les moyens matériels sans lesquels ils ne pourraient assurer leur indépendance et demeureraient une charge pour la société.

Cette réflexion concerne tout le monde : de l’État, bien sûr, aux simples particuliers en passant par les collectivités locales, les entreprises petites et grandes, les associations et par les mille et une entités qui composent la société. Elle suppose que chacun, à sa place, se persuade qu’en fin de compte la stabilité intérieure de notre pays dépend pour l’essentiel du plein emploi, c’est-à-dire de la possibilité offerte à chaque citoyen de garantir, par le travail, sa liberté et celle de ses proches.

S’il est, à nos yeux en tout cas, une bataille qui doit être menée aujourd’hui, c’est bien celle qui consiste à faire de l’emploi la préoccupation numéro un de notre société en voie d’émergence. La gagner assurerait en effet au Congo d’aujourd’hui et de demain la sérénité sans laquelle il n’est pas de développement durable.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Justin Koumba : « La treizième législature prend son envol »

La deuxième session ordinaire de l'Assemblée nationale s'est achevée le 30 avril au Palais des congrès. La cérémonie de clôture des travaux était placée sous la direction du président de cette institution, Justin Koumba.

Cette session qui a duré deux mois a permis d'examiner 17 affaires sur les 25 programmées. Pour Justin Koumba, le bilan de la deuxième session a connu des progrès nets. « Le taux des traitements des affaires inscrites au cours de la session est satisfaisant. La qualité des contributions et la pertinence des échanges lors de l'examen des affaires ont été appréciables et ont permis à notre institution d'assurer la visibilité du contrôle de l'action du gouvernement », s'est-il réjoui.

En effet, au cours de cette session, les ministres se sont expliqués devant la représentation nationale sur les maux qui minent le Congo. Les réponses obtenues du gouvernement et les différentes lois votées à cette occasion ont permis non seulement aux députés de comprendre la politique du gouvernement mais

également aux populations de mieux cerner les problèmes récurrents de l'eau, de l'électricité, de la couverture sanitaire, de la formation des jeunes, de la création d'emplois mais aussi de l'avenir du système éducatif.

« Le gouvernement doit exécuter les accords dans les délais. Les travailleurs doivent remercier les enseignants qui ont lutté pour la cause de tous, avec la mise en application du statut particulier des fonctionnaires », a indiqué le député d'Inié, José Cyr Ébina. Selon le député Médard Moussodia, au-delà de toutes contradictions les revendications des enseignants ont été prises en compte favorisant ainsi le dialogue social. Le président de la chambre basse du parlement a, pour sa part, rassuré le corps enseignant que ladite institution accomplira sa mission de contrôle de l'action du gouvernement afin de veiller à la mise en œuvre effective des engagements pris. « La contribution des députés mérite d'être encouragée. Les enfants se sont sentis otage de positions corporatives. J'invite nos concitoyens qui ont

choisi le noble métier de la transmission du savoir et de la connaissance à faire preuve de patriotisme et d'esprit de responsabilité », a-t-il indiqué. Soulignant également l'importance de la mise en place des rapporteurs spéciaux en vue de suivre l'action du gouvernement.

Au plan politique, Justin Koumba a rappelé que la tenue des élections municipales et départementales constitue une étape essentielle de la consolidation de la démocratie congolaise. Il a ainsi exhorté l'ensemble de la classe politique à œuvrer pour l'organisation du processus électoral dans l'esprit de la concertation de Dolisie.

Il a, par ailleurs, salué la disponibilité des députés, et leur régulière participation. Cette séance a permis aux députés de s'exprimer sur les questions d'ordre social notamment sur la grève des enseignants. « Il y a eu des avancées significatives. Plus rien ne pourrait justifier les mouvements sociaux de quelque nature qu'ils soient, d'autant plus que les négociations se poursuivent », a-t-il conclu.

Josiane Mambou-Loukoula

VIE DES PARTIS

L’Upads étudie des stratégies pour reconquérir le pouvoir en 2016

La question a été débattue au cours d'une assemblée générale, le 27 avril à Brazzaville, entre les cadres et dirigeants de l'Union panafricaine pour la Démocratie sociale (UPADS). La rencontre qui a pris l'allure d'une conférence-débat, a permis à Christophe Moukouéké et Victor Tamba Tamba, principaux orateurs, de rappeler à leurs militants, la nécessité de reconquérir le pouvoir en 2016 par la voie démocratique. Pour les deux opposants qui ne rêvent plus que de l'échéance du pouvoir actuel, il est temps de réveiller les esprits à travers des séances de mobilisation afin de

mener à bien ce combat. « Nous devons nous organiser pour changer les choses car le combat que nous menons est légitime et il faut le mener dès maintenant, d'autant plus qu'il nous est favorable dans le contexte international », a déclaré Christophe Moukouéké. Les deux vice-permanents de l'UPADS fondent leurs espoirs sur la politique du président français. De l'avis de ces deux opposants, François Hollande a rompu avec l'ordre ancien dominé par le système France-Afrique qui, selon eux, imposait les dirigeants dans les pays africains. « Nous devons arriver au changement

parce que le Congo appartient à tous, et ses biens doivent être gérés au bénéfice de tout le monde », a déclaré pour sa part Victor Tamba Tamba. Pour parvenir à ce changement, les vice-permanents de l'UPADS ont appelé les cadres et sympathisants de leur parti à l'unité. Ils ont fustigé une frange des cadres de leur parti à qui ils reprochent d'être à la solde du pouvoir. Rejetant la concertation politique de Dolisie, Christophe Moukouéké et Victor Tamba Tamba soutiennent la tenue des états généraux de la Nation.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault
Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MARINE MARCHANDE

Quatorze agents chargés désormais d'inspecter les navires

Ces agents de la marine marchande, dont deux femmes, ont prêté serment le 27 avril au Tribunal de grande instance de Pointe-Noire.

Les membres récemment promus vont désormais travailler au sein de la commission d'inspection de manutention portuaire et de celle en charge de la visite et de la sécurité des navires, conformément aux arrêtés signés par Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la Marine marchande.

Après la réquisition du ministère public représenté par Christophe Pangou, procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Pointe-Noire, les quatorze membres, bras levés devant la barre en face du Monsieur Pambou, président du tribunal, et des autres magistrats, ont pris l'engagement d'accomplir loyalement et fidèlement leurs fonctions.

« Vous devez travailler selon les textes et lois en vigueur en République du Congo. Votre travail est délicat et important puisque vous devez veiller à la conformité des navires battant pavillon congolais et international. Nous appelons donc à la vigilance des membres de ces deux commissions ici présents qui doivent rédiger des rapports justes et sans complaisance », a déclaré le procureur de la République. Ce dernier a toutefois regretté que la parité homme et femme ne soit pas respectée dans les choix.

Le directeur général de la marine marchande, de son côté, a déclaré : « Les missions principales de la marine marchande sont avant tout des missions de police en mer. Ceux qui les exercent doivent d'abord prêter serment par rapport au travail d'inspection qu'ils vont faire à bord des navires, sur les marchandises et les hommes. La dé-



Les membres de la marine marchande posent avec leur directeur général

licatesse de leur travail voudrait qu'ils prêtent serment devant les membres du tribunal. » Cette cérémonie s'est déroulée

en présence de Jean-Claude Félix Moutou-Tchicaya, directeur de cabinet du ministre délégué chargé de la marine marchande, et de Jean

Hervé Brice Mampouya

GENRE

Les femmes s'imprègnent des notions de leadership

Plus d'une vingtaine de femmes, œuvrant dans divers domaines, ont été sensibilisées au leadership féminin, le 26 avril à Brazzaville, lors d'un séminaire atelier autour du thème « leadership et genre ».

L'atelier a été marqué par les témoignages d'une experte en genre et gouvernance démocratique, d'une présidente du conseil

femmes de partager entre elles leurs aspirations et leurs visions sur le devenir de la femme congolaise. « La femme est son propre ennemi. Elles ont peur d'affronter certains postes de responsabilité. Il faut qu'il y ait des débats interactifs. Ce séminaire nous a permis de dégager les freins qui empêchent l'émergence du leadership féminin au Congo à travers les expériences

cours d'une femme est plus difficile, car elle est victime de discrimination. Partant de la définition du leadership, Réjane Sénac-Slawinski a exhorté les femmes à avoir le pouvoir de décision à travers des objectifs communs, de guider, d'inspirer, de motiver, de planifier, d'organiser et de contrôler. Selon elle, le leadership est un pouvoir d'influence informel. « Les hommes et les femmes ont à l'origine les mêmes capacités. Mais les compétences masculines sont plus valorisées que celles des femmes. Le partage du pouvoir doit être économique et politique », a-t-elle expliqué. À l'issue de la réunion, les participantes ont demandé la tenue régulière de ce genre de rencontre afin de promouvoir l'action des femmes à travers les échanges d'expériences. « Les femmes ont été longtemps assignées au pouvoir informel. Elles doivent donc s'éveiller pour avancer », a conclu Réjane Sénac-Slawinski.

Notons que cette formation était organisée par le Centre de la promotion de la femme en politique avec l'appui du département Genre de la présidence de la République.

Josiane Mambou-Loukoula

ENTREPRENEURIAT

Congo Support Groupe s'installe bientôt à Brazzaville

La structure se propose d'octroyer des crédits aux Congolais pour la réalisation des projets d'intérêt communautaire dans les secteurs agropastoral, de l'énergie renouvelable et des petits commerces.

L'initiative émane des députés d'Ignié, Cyr José Ebina, de Boko, Anicet Gomas et de Mossendjo, Joseph Tsalabiendzé, avec le soutien financier des partenaires suédois. Le dimanche 28 avril, ces trois élus du peuple et leurs partenaires suédois ont animé une conférence de presse à Brazzaville. Ils ont fait le point de leur tournée dans les trois circonscriptions électorales, avec ces partenaires suédois, pour identifier les besoins réels des porteurs potentiels de projets.

Congo Support Groupe sera fonctionnel probablement au mois de décembre. Les suédois ont affirmé qu'ils ouvriront un compte dans une banque de la place qui servira de fonds de soutien à tous les porteurs de projets. L'avantage, ont-ils expliqué, à la différence d'autres aides, c'est que l'appui financier du Congo Support Groupe cible les bénéficiaires solidaires. Autrement dit, le groupe invite les porteurs de projets à se regrouper en coopératives.

Pour bénéficier d'un crédit, ont déclaré les Suédois, il suffit de remplir trois critères : la formation, le suivi et la transparence. La formation s'étalera sur une période de six mois tandis que le suivi se réalisera pendant deux ans. Dès le dixième mois d'activité, le bénéficiaire commencera à rembourser les 10% de la créance.

Pour ces experts suédois, l'aide au développement, octroyée aux différents États, n'avait rien apporté de concret aux pays bénéficiaires. Il est important, ont-ils insisté, de mettre l'accent sur l'entrepreneuriat pour inciter la population à se prendre en charge au moyen de la création des activités génératrices de revenus. L'entrepreneuriat, ont-ils affirmé, constitue une voie de sortie de la pauvreté.

Les deux experts suédois ont déclaré que cette initiative a déjà été expérimentée en République démocratique du Congo (RDC) où les projets évoluent normalement. De leur côté, les trois députés affirment que ce projet s'étendra sur l'ensemble du territoire national. Dans un premier temps, ont-ils expliqué, seules les circonscriptions de Boko et Ignié (Pool) et Mossendjo (Niari) sont ciblées.

Roger Ngombé



Le présidium au cours de l'atelier

d'administration d'une micro-finance où elle a exercé pendant vingt ans à titre bénévole, d'une diplomate ayant commencé sa carrière en agronomie actuellement secrétaire générale adjointe avec rang d'ambassadeur, d'un chercheur et de la première femme notaire du Congo.

L'intérêt de cette rencontre était de créer un espace de dialogue citoyen pour permettre aux

des autres », a déclaré Véronique Okoumou, conseillère du chef de l'État, chef du département Genre.

Rappelant sa mission, Véronique Okoumou a expliqué que celle-ci consistait à rendre les femmes visibles dans la cité, à développer les projets et à faire connaître leurs compétences.

Réjane Sénac-Slawinski, chercheur en sciences politiques a, pour sa part, déclaré que le par-

| | |
|---|---|
| <div>MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITE SOCIALE</div> <div>CABINET</div> | <div>RÉPUBLIQUE DU CONGO Unité – Travail - Progrès</div> |
| <div>MESSAGE DU MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITE SOCIALE À L'OCCASIOIN DU 1^{ER} MAI 2013</div> | |
| <div>Brazzaville, le 1^e mai 2013</div> | |
| <div><div>- Mesdames, messieurs les Chefs d'entreprises et les re- présentants des employeurs ;</div><div>- Chers travailleurs du secteur public, du secteur privé et du secteur informel ;</div><div>- Mesdames et messieurs ;</div></div> | <div>d'entretenir des rapports privilégiés avec les organisations internationales en charge du travail. Notre pays est engagé dans l'observation attentive des re- commandations de l'OIT, la transposition régulière des conventions dans le droit interne et l'application des règles, tout en se soumettant aux contrôles d'usage. Dans son Projet « Chemin d'Avenir », le Président de la Ré- publique, Son Excellence Denis Sassou N'Guesso, a retenu de « replacer la valeur travail au centre des priorités col- lectives et individuelles. « Il s'agira d'appuyer fortement, d'une part, les actes collectifs de production des idées, de biens et de services utiles à la société et, d'autre part, la quête et l'exercice individuel du travail, l'esprit d'entreprise, le goût de l'effort, la discipline, le dévouement, la rigueur et l'excellence au travail ainsi que l'accomplissement person- nel par le travail ». Fin de citation. Cette année, notre pays commémore le 1^{er} mai dans un contexte particulier, marqué par une situation préoccu- pante suite à la grève lancée le 25 février dernier dans le secteur de l'enseignement. Les revendications justes et légitimes des enseignants bé- néficient de l'attention soutenue du gouvernement. À cet effet, l'action du Comité national du dialogue social apparaît, un peu plus chaque jour, comme un outil impor- tant de prévention et de résolution des conflits susceptibles de survenir dans les rapports de travail. Les efforts du gouvernement et des partenaires sociaux permettent de surmonter, aujourd'hui, cette situation. La reprise progressive des cours redonne vie aux établis- sements scolaires. C'est ici l'occasion de remercier solennellement les parents d'élèves et les élèves ainsi que les partenaires sociaux, no- tamment les centrales syndicales les plus représentatives et les unions, les plates-formes, les fédérations syndicales de l'enseignement, d'avoir compris qu'il nous fallait, en tant que comptables du système éducatif national, sauver l'an- née scolaire. Le sens patriotique aigu des acteurs de l'enseignement a pris le dessus sur les préoccupations spécifiques de cor- poration. Il y a certes des leçons à tirer de ces moments particuliers de la vie syndicale dans notre pays. Il nous plaît de rappeler que le monde syndical doit s'im- prégner des principes fondateurs de son action, ce qui re- quiert impérativement une structuration adéquate des différentes organisations et un encadrement efficace des animateurs. En outre, il sied d'insister sur le fait que l'exercice syndical impose des droits et des devoirs, notamment l'observation et le respect de la législation relative à la grève, la préser- vation de l'outil de travail, la non-politisation des mouve- ments syndicaux. Il proscriit tout usage de la violence dans les mouvements syndicaux. Par ailleurs, en anticipant sur la sortie des accords sur la trêve sociale signés en 2010 par le gouvernement et les partenaires sociaux, les négociations globales incluent la question du relèvement de la valeur du point d'indice parmi les préoccupations inscrites à l'ordre du jour des travaux. Elles nous offrent l'opportunité de rechercher sur la base d'un équilibre rassurant des résultats qui soient applica- bles dans la pérennité. Enfin, aux négociations que nous avons ouvertes le lundi 22 avril 2013, sont ou seront associés tous les acteurs de la vie syndicale nationale. Bien plus, le comité national du dialogue social reste ouvert aux propositions même écrites des patriotes. La mise en place de deux (2) commissions, administrative</div> |
| | <div>et financière de travail participe de la volonté de parvenir à un examen approfondi des questions à soumettre au débat.</div> <div>Mesdames et messieurs, La volonté politique contenue dans la démarche du gou- vernement à l'avantage des travailleurs reste intacte et très active. Les engagements pris vis-à-vis des partenaires sociaux sont en cours d'exécution. Les travailleurs relevant du code du travail renégocient, de manière libre et responsable, leurs conventions collectives. Au profit des agents de l'Etat, les effets financiers des en- gagements salariaux pris au titre des années 2011 et 2012 ont été tenus. Ceux de l'année 2013 sont en cours de ré- gularisation. Plus récemment encore, le gouvernement a réitéré sa dis- ponibilité à examiner avec bienveillance les revendications des enseignants, principalement en ce qui concerne l'har- monisation des textes d'intégration et de réintégration dans la fonction publique des ex-appelés, volontaires et ex-ra- diés, l'allocation de cinq milliards de francs CFA consacrée au paiement de leurs rappels des soldes d'activités, bref la rédaction du statut particulier des personnels de l'ensei- gnement qui intégrera assurément le grand chantier de la refonte du Statut Général de la Fonction Publique. Toutes ces actions induisent la nécessaire modernisation de notre droit social. La mise à jour en cours du Code du travail répond à cette exigence qui vise à rendre plus attractif et plus flexible notre cadre normatif en la matière, dans la droite ligne du travail décent. Conformément aux instructions du Président de la Répu- blique, ces efforts s'accompagnent de nombreux chantiers ouverts, au bénéfice du monde du travail, dans le domaine de la sécurité sociale et qui permettent d'entrevoir des perspectives encourageantes pour les actifs et les retraités. Après son lancement le 15 mars 2012 à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), la mise en œuvre de la retraite automatique à la caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) vient de bénéficier de décisions saluaires du gou- vernement, prises en Conseil des ministres le 27 février 2013, au sujet de la prise en charge des agents de l'Etat admis à faire valoir leurs droits à la retraite en 2012. Ces décisions gouvernementales sous-tendent l'opéra- tionalisation effective de la retraite automatique à la CRF. De même, le processus d'instauration de l'assurance ma- ladie dans notre pays est désormais engagé. Cette autre di- mension de notre système de sécurité sociale doit permettre aux travailleurs et à leurs familles de bénéficier d'un niveau de solvabilité plus adapté de leur demande en soins de santé.</div> <div>Mesdames et messieurs, En ce jour de reconnaissance et de promotion de la valeur travail dans notre pays et à travers le monde, notre pensée et notre solidarité demeurent tournées vers les travailleurs. Ils restent et resteront les porteurs privilégiés de notre des- tin commun, de notre espérance collective. L'avenir de notre pays s'écrit déjà aujourd'hui au fronton de leur dur labeur, de leur sueur, bref de ce qu'ils donnent inlassablement de mieux pour la construction du Congo. La proximité et la solidarité de notre communauté natio- nale à leur égard doivent s'amplifier et se consolider. Vive le 1er mai, journée internationale du travail, et Bonne et Heureuse fête à tous les travailleurs.</div> <div>Je vous remercie.</div> |

CFCO

Le budget exercice 2013 estimé à plus de 34 milliards FCFA

Ce montant a été rendu public le 29 avril à Pointe-Noire, au cours de la session budgétaire du CFCO qui s'est tenue en présence de Séraphin Bhalat, conseiller du chef de l'État et responsable du département des travaux publics et de l'aménagement du territoire, président du conseil d'administration du CFCO.

Ouvrant les travaux de la session, Séraphin Bhalat s'est félicité du renforcement des capacités opérationnelles et des chiffres d'exploitation enregistrés par le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) durant ces dernières années. Aussi a-t-il signifié que les avancées du CFCO sont l'œuvre de l'ancien président du conseil d'administration, à savoir le ministre Jean-Jacques Bouya. « Ces performances positives du CFCO doivent non seulement nous interpeller mais nous engager



Le présidium des travaux

tous à poursuivre les efforts entrepris pour assurer au CFCO des conditions normales de coût et de compétitivité comme gage du développement du Congo et

de l'intégration de ce dernier au niveau de la sous-région, comme le souhaite le président de la République dans son programme de société », a indiqué

Séraphin Bhalat.

En sa qualité de président du conseil d'administration, il a également fixé quelques-uns des objectifs à atteindre en 2013 : la

poursuite du programme d'acquisition et de réhabilitation du matériel ; la réorganisation et la dynamisation en vue de l'amélioration et de la maintenance des infrastructures du CFCO.

Pour sa part, Jean-Pierre Morel, directeur général du CFCO, qui a apprécié plusieurs avancées enregistrées par sa structure, a souligné certaines faiblesses enregistrées en 2012. « *Le CFCO constitue au Congo le moyen de transport le mieux adapté pour le transport de masse et de longue distance* », a-t-il déclaré, avant d'indiquer quelques axes prioritaires pour l'année 2013. Enfin, cette session a été l'occasion pour les participants de formuler plusieurs délibérations et recommandations suivies d'une motion de remerciement au président de la République pour sa disponibilité et son dévouement à la cause du CFCO.

Séverin Ibara

FORMATION

Les cadres et agents du Plan formés sur l'analyse macroéconomique

La formation qui a démarré le 30 avril à Brazzaville donnera au personnel relevant de la direction générale du Plan, une parfaite maîtrise en vue de lutter contre la pauvreté.

« *Ce séminaire a pour objectif global de renforcer les techniques opérationnelles de la direction générale du plan et du développement, dans l'analyse des agrégats macroéconomiques pour la lutte contre la pauvreté au Congo* », a déclaré à l'ouverture des travaux, le coordonnateur du projet RESPEC II, Constant Amouali. Cette session est organisée par le Projet de renforcement des capacités en statistiques, planification et études prospectives pour la lutte contre la pauvreté au Congo (RESPEC II), dont la mission fondamentale est de soutenir le processus de préparation du Programme pays sur le renforcement des capacités de la République du Congo. De manière spécifique, les agents en formation seront à même d'appréhender les processus par lesquels les politiques sectorielles de développement sont élaborées et mises en œuvre. Au-delà, les participants vont renforcer leur savoir sur la politique économique, les questions sociales, politiques, économiques, professionnelles et éthiques.

Firmin Oyé

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des assises nationales ont réuni les acteurs des différents secteurs

Après les travaux du Forum national sur le développement durable, ouverts le 29 avril à Brazzaville par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo s'est adressé aux acteurs du secteur.

Le ministre a invité le millier de participants au cadre de concertation nationale sur le développement durable, représentant toutes les couches sociales du pays, à poursuivre les engagements de la concertation. Ces assises ont regroupé les administrations publiques ; les entreprises ; les collectivités locales ; les préfectures ; la société civile et les organisations sous-régionales, régionales et internationales. Les participants ont examiné puis validé le rapport national de contexte à travers quatre axes stratégiques : gérer durablement les ressources naturelles ; améliorer la gouvernance, développer et améliorer les infrastructures de base ; et diversifier l'économie. « *Pour maîtriser l'avenir dans le contexte du développement durable, nous devons intelligemment le dessiner, puis le construire avec des matériaux fiables et les nouvelles technologies, afin de garantir le bien-être social pour tous* », a expliqué Henri Djombo, tout en donnant un sens au choix du thème du Forum national.

Le Congo résolument engagé vers un développement durable

Le président Denis Sassou N'Guesso a dé-

claré que le Congo était fermement engagé vers le développement durable afin d'assurer le bien-être social de tous. Ceci à travers une planification stratégique visant la modernisation de la vie nationale et l'industrialisation du pays en vue de l'éradication de la pauvreté.

Dans son allocution, le président de la République a évoqué des mutations qui devront s'opérer dans tous les secteurs de la vie nationale. « *Le plan national de développement constitue la base de départ de cet exercice, pour permettre d'assurer au Congo son émergence à l'horizon 2025* », a circonscrit le président de la République du Congo.

Argumentant sur la stratégie nationale et la politique de développement durable, Denis Sassou N'Guesso a interpellé le gouvernement qui a un rôle au premier plan en créant les conditions du passage à l'économie verte.

Les Nations unies partenaires soutiennent la démarche

Les agences des Nations unies ont apprécié la démarche collective du gouvernement consistant à impliquer tous les départements ministériels dans le processus du développement durable. Le représentant de l'agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Dieudonné Koguyagda, l'a déclaré à la tribune du Forum national. « *Votre approche du développement intégré contribue, de façon signifi-*

cative, au renforcement des stratégies et objectifs nationaux du développement durable et partant, à l'accélération des progrès du Congo vers l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement », a-t-il affirmé.

Le développement durable est l'affaire de tous. Il est dit durable, avec une condition : celle de prendre en compte, en même temps, les facteurs environnemental, économique et social pour l'ensemble des acteurs. À cet effet, l'orateur a souligné que l'engagement du Congo en faveur du développement durable se révélait à la fois comme une exigence, une réponse et le meilleur choix pour reconsidérer la croissance économique à l'échelle de la Nation. Déjà, le Congo, à l'instar d'autres pays, s'est engagé dans la formulation d'une stratégie nationale de développement durable. Celle-ci a pour vocations, d'une part, d'assurer la cohérence et la complémentarité des engagements internationaux et nationaux, d'autre part, de servir de levier pour l'ensemble des politiques nationales afin qu'elles soient promotrices d'un développement durable. « *Nous devons conjuguer nos efforts afin de relever les défis : le réchauffement de la planète, la perte de la biodiversité, la baisse de la productivité agricole, l'éducation, la pollution, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, l'accès aux soins de santé et à l'énergie* », a exhorté Dieudonné Koguyagda.

Nancy France Loutoumba



ECAir recrute

Équatorial Congo Airlines, en sigle ECAir, la compagnie aérienne nationale congolaise recherche un candidat approprié pour la fonction suivante: Frequent Flyers Specialist

Vous serez en charge de :

- La gestion des programmes ;
- La gestion des membres,
- La mise à jour des bases de données ;
- La correction des points manquants ;
- Toute autre tâche incombant à la Direction Commerciale pourra être déléguée à l'Employé (e) à l'option du Directeur Commercial.

Qualification et expérience

- Études supérieures en informatique, Licence minimum
- 3 à 5 ans d'expérience dans une fonction similaire
- Expérience souhaitée dans une compagnie aérienne
- Un bon niveau de connaissances en informatique (principalement MS-Office, particulièrement Excel) ;
- Autonome ;
- Rigoureux ;
- Organisé dans le travail ;
- Langues: français et anglais

Nous nous réjouissons d'avance de recevoir votre candidature (cv et lettre de motivation) à l'adresse suivante avec la mention « Frequent Flyers Specialist »: commercial@flyecair.com

Date limite : 5 mai 2013

RECRUTEMENT CHEF COMPTABLE

BESOINS :

La Minoterie du Congo, MINOCO S.A, recherche dans le cadre d'une vacance de poste, son Chef Comptable.

I.Compétences :

Comptabilité générale et auxiliaires, supervision de la paie, suivi des impôts et taxes.

II.Profil exigé :

- De formation supérieure Bac +4 (Maîtrise, Master Comptabilité ou Gestion), Ecole Supérieure de Commerce ou Universitaire, vous justifiez d'au moins 5 années minimum d'expérience finances /comptabilité, acquise soit en cabinet, soit au sein d'une entreprise agro-alimentaire ou industrielle de bon niveau,
- Bonne connaissance de la suite de Microsoft Office, et tout particulièrement d'EXCEL,
- Connaissance des produits de la gamme Sage 100 ou plus,
- Bonnes notions d'Anglais,
- Capacité à communiquer à tous les niveaux d'une organisation,
- Rigueur, organisation, autonomie et excellent sens relationnel sont les qualités requises pour ce poste,
- Age 35 à 40 Ans.

III.Description du poste :

Les principales missions du/de la candidat(e) s'articulent autour des axes suivants :

- Il a la responsabilité de la tenue régulière des écritures et de toutes les obligations légales du ressort des services comptables,
- il dirige et contrôle les différents services de la comptabilité et coordonne, en collaboration avec l'informatique, les actions indispensables à la bonne tenue des journaux et comptes,
- Il procède également à l'élaboration des tableaux de résultats périodiques : compte d'exploitation, bilan, déclaration fiscale pour la société,

IV.Localisation : Pointe Noire

V.Rémunération : En fonction de l'expérience.

VI.Lieux de dépôt de candidature :

Veuillez adresser votre candidature par courrier, auprès de MINOCO S.A., Monsieur le Responsable des Ressources Humaines, 3 eme étage, Immeuble Eric Junior, à coté de la Tour Mayombe, Avenue Charles de Gaulle, BP 871 POINTE NOIRE, ou par e-mail à l'adresse suivante : candidatures@minoco.cg

CANAL+
CANALSAT

MESSAGE DESTINE AUX ABONNES

ATTENTION, COUPURE DE VOS CHAINES

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, L'OPERATION CANAL EVOLUTION CONSISTE A EQUIPER LES ABONNES CANAL+/CANALSAT D'UN DECODEUR ET D'UNE CARTE DERNIERE GENERATION. A PARTIR DU 29 AVRIL, LES ABONNES QUI N'UTILISENT PAS L'UN DE CES DECODEURS ET L'UNE DE CES CARTES SUBIRONT DES COUPURES PROGRESSIVES DE LEURS IMAGES.



Décodeur S10



Décodeur S11



Cartes dont le numéro commence par 136 ou 140

OPERATION
CANAL
EVOLUTION



La Box CANAL+

VOUS ETES CONCERNES PAR LE CHANGEMENT DE MATERIEL ?

Pendant l'opération CANAL EVOLUTION, découvrez La Box CANAL+ à 15 000 FCFA* au lieu de 30 000 FCFA. Et votre nouvelle carte est gratuite.

Pour connaître les points de vente CANAL EVOLUTION et obtenir plus d'informations sur l'opération :

- rendez-vous chez votre distributeur agréé CANAL+
- appelez votre service clients au 06 877 92 92**
- rendez-vous sur www.canalplus-afrique.com

* Offre valable au Congo jusqu'au 4 juin 2013, réservée aux abonnés ne disposant pas des décodeurs S10, S11 ou la Box CANAL+.

Voir conditions et tarifs sur www.canalplus-afrique.com.

** Prix d'un appel local depuis un poste fixe.

CANAL+
CANALSAT

COMMERCE

Deux commerçants saisis avec un important lot de sacs en plastique

Les services de la Direction départementale des Douanes de Brazzaville ont mis la main, la semaine dernière, sur deux commerçants ayant dissimulé des sacs en plastique dans des cargaisons de détergents en provenance de Kinshasa.

François Kadish, paralytique comme la plupart des marchands opérant aisément au Beach de Brazzaville, et Angèle Moloko, l'acheteuse, ont été appréhendés après une fouille corsée par des douaniers. La vingtaine de sacs en plastique, pourtant interdits de vente et d'utilisation au Congo, a été découverte dans une cargaison d'environ 80 sacs de détergent de marque Somo Mousse.

« Nos services ont changé de méthodes de travail, puisque les commerçants ont adopté le camouflage pour laisser passer les sacs en plastique. Mais c'est difficile de fouiller sac par sac dans ce cas-là, car les marchandises frauduleuses sont éparpillées dans ce qui est visible », explique Bienvenu Bakala, chef



Un échantillon de sacs saisis

des Services généraux à la Direction départementale des douanes de Brazzaville.

Malgré la vigilance des services de douanes, quelques sacs en plastiques traversent souvent la fron-

tière fluviale et sont vendus dans certains marchés de Brazzaville.

Deux ou trois facteurs peuvent justifier cette porosité. En effet, plusieurs commerçants contournent les canaux officiels pour faire

traverser leurs marchandises. En outre, l'absence de matériel moderne de détection comme le scanner installé déjà à Pointe-Noire empêche également les services de douanes d'assurer effica-

cement le contrôle.

Quel sort pour ces commerçants qui violent la loi ?

Avant, les prévenus étaient libérés une fois les marchandises frauduleuses saisies. Mais à cause des nombreux cas de récidive, malgré l'interpellation sur le respect du décret n°2011-485 du 20 juillet 2011, réglementant la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et films en plastiques, la Douane a décidé désormais de transférer les délinquants aux services de police. Les commerçants François Kadish et Angèle Moloko répondront ainsi devant la justice. « Vu le danger que représente la recrudescence de ce trafic, il ya lieu de mener des investigations plus poussées pour mieux cerner ce trafic », a suggéré le directeur départemental des douanes de Brazzaville, Fidèle Manda, dans un courrier adressé au directeur départemental de la Police.

Quentin Loubou

BRACONNAGE

Les ONG alertent les leaders africains

Huit Organisations non gouvernementales (ONG) de protection de l'environnement, ont lancé le 26 avril à Brazzaville, un appel aux États de l'Afrique centrale, pour mettre fin au grand braconnage et à la criminalité faunique dont sont victimes les populations d'éléphants.

« La situation a changé dramatiquement. On ne parle plus de braconnage artisanal, mais d'un braconnage industriel... organisé par des syndicats criminels transnationaux bien structurés, bien armés qui font systématiquement abattre les plus grands mammifères terrestres. Les États d'Afrique centrale ont déjà reconnu la réalité de la situation », a déclaré, au cours d'une conférence de presse, Jules Caron, chef de communication du Fonds mondial pour la nature (WWF).

« C'est une criminalité organisée », a-t-il déclaré, ajoutant que le commerce illégal des espèces sauvages représente entre 7 et 10 milliards de dollars par an. Les chefs d'État doivent envoyer un signal fort aux pays consommateurs, notamment la Chine et la Thaïlande, sur la destruction écologique. « Le temps est venu de passer à l'action », a poursuivi Jules Caron.



Un éléphant en liberté dans un site du parc national Odzala-Kokoua

Au Congo-Brazzaville la population d'éléphants a chuté de 50% depuis 10 ans

Selon une étude récente (Devastating Decline of Forest Elephants in Central Africa-PloSOne, datée du 4 mars 2013) montre que les populations d'éléphants de forêt ont chuté de presque deux tiers, ou 62 %, au cours des dix dernières années, victimes du grand braconnage d'ivoire. Présentant la situation du braconnage dans les pays de la sous-région, il a révélé : « En Centrafrique, il y a 20 ans, le nombre d'éléphants était estimé à 80 000 et aujourd'hui il se limite à quelques milliers ; au début du 20e siècle, la République démocratique du Congo (RDC) comptait 1 million d'éléphants, près de 100 000 il y a 20 ans et aujourd'hui, à

peine 7 000 à 10 000 ; et au Congo-Brazzaville, la population d'éléphants a chuté de 50 % ces dix dernières années. »

Au Gabon, le gouvernement a annoncé récemment, la perte d'environ 11 000 éléphants de forêt dans le parc national de Minkébé, entre 2004 et 2012, parc qu'il abritait auparavant la plus importante population d'éléphants de forêt d'Afrique, a-t-on appris. Le phénomène du braconnage des éléphants continue de prendre de l'ampleur dans la sous-région.

Au Congo, le PMAK est utilisé pour abattre les éléphants

« La situation est dramatique et très inquiétante. Il y a deux jours, nous avons au parc Tri-National de la

Sangha dans la partie centrafricaine, des éléments de la Séléka qui ont fait une entrée et fait sortir les éco-gardes ; ils ont commencé à abattre les éléphants ; jusqu'à hier il y a eu 40 éléphants tués. La situation est très périlleuse », a souligné le directeur général adjoint de Wildlife Conservation Society (WCS) Congo, Jérôme Mokoko.

Au Congo, a-t-il relevé, le braconnage a pour cause, entre autres, « la pauvreté qui pousse la population à abattre les espèces protégées et aussi la prolifération d'armes de guerre à la suite des violences de 1997 ; le PMAK étant devenu l'arme de prédilection des braconniers ».

Dans un document intitulé « Comment sauver les éléphants de l'Afrique centrale », remis à la presse à cette occasion, les huit ONG ont formulé une série de recommandations aux chefs d'État de l'Afrique centrale qui doivent « immédiatement signaler aux braconniers et aux réseaux mafieux de trafiquants, que l'héritage naturel universel de la sous-région sera défendu ; adopter une attitude de zéro tolérance contre la corruption ; dur-

cir les peines et renforcer l'application effective de la loi ; mettre l'accent sur la protection et la bonne gestion de certaines aires protégées prioritaires ; initier un dialogue avec les pays consommateurs ». « Le temps presse et les criminels fauniques ont encore largement le dessus. Nous sommes donc ici pour demander aux États de l'Afrique centrale, les gardiens de ce patrimoine de l'humanité, de redoubler d'efforts pour sauver leurs éléphants », conclut le document des ONG, à savoir : African Parks Network (APN), International Fund for Animal Welfare (IFAW), Fondation pour le Tri-National de Sangha (FTNS), Projet d'appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage (PALF), TRAFIC, Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Wildlife Conservation Society (WCS) et Fonds Mondial pour la Nature (WWF).

Rappelons qu'au Congo, l'éléphant est une espèce intégralement protégée par la législation qui prévoit une peine d'emprisonnement ou de fortes amendes contre tout auteur d'acte de braconnage.

Fortuné Ibara



32^{ème} Convention - Congrès du District Multiple 403 COCO BRAZZA 2013

Thème:

**Lions d'Afrique...Vers une aire géographique Constitutionnelle
Contribution du District Multiple 403**



**Du 1^{er} au 04 Mai 2013
à Brazzaville**



ÉDUCATION

La CSTC satisfaite après la ronde dans les établissements de Brazzaville

Cette revue des établissements, organisée le 30 avril, est une manière pour la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), d'évaluer le niveau de reprise des cours. Sur le terrain, Elaut Bello Bellard a échangé avec les responsables d'établissements et les enseignants trouvés sur place.

À Brazzaville-Nord, l'unique établissement visité est le Collège d'enseignement général (CEG), A.A.Néto. À Brazzaville-Sud, la délégation est passée au Lycée Savorgnan de Brazza, au CEG de la Fraternité, à l'école primaire Fraternité et à l'école paramédicale et médico-sociale de Brazzaville. L'objectif était principalement de se rendre compte, d'une façon générale, de la reprise des cours et particulièrement de la présence de leurs syndiqués au sein des établissements.

Comme l'a rappelé le proviseur du Lycée Savorgnan de Brazza, Jean Missengué, « l'apport de la CSTC a été très apprécié » dans la sensibilisation des enseignants afin de les amener à bien séparer le bon grain de l'ivraie en évitant que les revendications sociales ne débouchent sur des actions de subversion. « Nous disons que les militants de la Fenco sont effectivement présents et sont en train de dispenser les cours. Nous avons les listes des présences ici. Quarante-sept professeurs présents qui défilent dans les salles, chacun selon son emploi du temps ». Pendant la ronde, le président de la CSTC, Elaut Bello Bellard, était accompagné de son secrétariat fédéral et du président de la Fédération de l'éducation nationale du Congo (Fenco), Benoît Makélé. Pour l'essentiel, la délégation a apprécié l'effectivité des cours constatée sur le terrain. Comme le dit le message de la CSTC à l'occasion de la fête des travailleurs, cette descente était capitale car elle a redonné force et espoir à la délégation syndicale dans les négociations globales avec le gouvernement.

Guillaume Ondzé

FÊTE DU TRAVAIL

Le 1^{er} mai célébré dans un contexte particulier au Congo

Ni défilé, ni manifestation grandiose, tel est le visage qu'a présenté la capitale congolaise, contrairement à certaines villes de l'intérieur du pays. En dehors de quelques rencontres sectorielles, la fête des travailleurs a plutôt donné lieu aux déclarations du gouvernement et des syndicats à l'instar de la Confédération Syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) qui a dressé un tableau social peu reluisant.

Cette année, la Journée internationale du travail a mis en lumière « Le développement durable, le travail décent et les emplois verts ». Au Congo, le 1^{er} mai a été célébré dans un contexte particulier, marqué par la grève des enseignants qui a paralysé le secteur pendant près de deux mois.

Dans une déclaration rendue publique, le gouvernement s'est félicité de la reprise des cours et a convié les partenaires sociaux à prendre une part active aux négociations globales lancées le 22 avril. « Les efforts du gouvernement et des partenaires sociaux permettent de surmonter au-

jourd'hui, cette situation. La reprise progressive des cours redonne vie aux établissements scolaires », s'est réjoui le ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba. Profitant de cette occasion, il a remercié les parents d'élèves et les élèves ainsi que d'autres acteurs qui ont compris la nécessité de sauver l'année scolaire. « Le sens patriotique aigu des acteurs de l'enseignement a pris le dessus sur les préoccupations spécifiques de corporation. Il y a certes des leçons à tirer de ces moments particuliers de la vie syndicale de notre pays », a reconnu Florent Ntsiba.

La CSTC déplore la grille salariale

De son côté, la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), a évoqué des maux les plus cruciaux qui minent le monde du travail par secteur d'activités. Dans le secteur public et parapublic, elle a, par exemple, dénoncé le non-respect des échéances de paiement des droits

des travailleurs des entreprises liquidées et en cours de liquidation ainsi que la revalorisation des indemnités de fonctions et des primes de voyage. Le syndicat le plus représentatif s'est dit préoccupé par la révision de la grille salariale et la revalorisation du point d'indice des agents de l'État. Elle a aussi critiqué l'inobservation par les syndicats liquidateurs composés des magistrats et de certains conseils qui foulent aux pieds les principes de base de paiement des créances prioritaires des travailleurs des entreprises liquidées. À cela s'ajoute, la lenteur dans la révision du statut général des agents de la Fonction publique et dans l'exécution des mesures prises par le gouvernement en faveur des travailleurs.

Réévaluer le montant des allocations familiales

Au niveau du secteur privé, la CSTC a noté l'exercice illégal des activités de sous-traitance en matière de prestations de services de personnel des en-

treprises privées et la révision du code de travail. Elle est ensuite préoccupée par l'absence de contrat de travail dans certaines entreprises, le paiement des salaires sans bulletins et le non-reversement des cotisations sociales par certains employeurs. Les licenciements abusifs et le dysfonctionnement des tribunaux du travail ainsi que la réévaluation du montant des allocations familiales, sont également épinglés. « Face à ces problèmes, des solutions idoines s'imposent. C'est dans cette optique qu'il convient de vitaliser le comité national du dialogue social au plan national et sectoriel à travers la systématisation et la périodisation de ses sessions. Fidèle à sa tradition de défense des intérêts matériels, professionnels et moraux des salariés, la CSTC est capable de relever ce défi majeur avec le concours de tous », a indiqué le président de ce syndicat, Elaut Bello Bellard.

Parfait Wilfried Douniama

DOMAINE PUBLIC

Les occupants de « La poudrière » ont été déguerpis

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, a ordonné le 30 avril, la démolition des maisons et fondations en construction sur cet espace situé dans le 4^e arrondissement de Brazzaville, Moungali, derrière l'aéroport international Maya-Maya.

Selon les explications données par le ministre Pierre Mabiala, ce terrain d'environ vingt hectares fait partie du domaine public et est affecté à la Défense. Malheureusement sur cet espace, les fondations et les murs ont poussé comme des champignons en un temps record. Même le Mirador de l'armée est actuellement encerclé par les occupants. Le ministre Pierre Mabiala justifie son action par le fait que 2013 est une année de la reconstitution de tous les biens du domaine de l'État. S'appuyant sur la loi domaniale, le ministre a signifié que le propriétaire foncier vendeur de cet espace et les acheteurs ont tort. « Je suis venu ici sans état d'âme pour récupérer le terrain de l'État et je constate qu'il y a des constructions nouvelles qui sont en train de s'ériger. L'opération consiste à démolir les constructions et à faire en sorte que le terrain de l'État revienne à la domanialité publique et que l'affectation qui



a été faite jadis soit maintenue », a expliqué le ministre, précisant que le gouvernement avait une autre façon de récupérer ses biens.

Domaine réservé à la Défense, « La poudrière » où étaient stockées les munitions des Forces armées congolaises a été détruite depuis la guerre du 5 juin 1997. Il y a quelques années, le chef de l'État avait ordonné la dépollution et le déminage de ces lieux. « Mais si l'on a dépollué, ce n'est pas pour demander aux citoyens de venir s'y installer. Nous apprenons que ce sont des propriétaires fonciers véreux qui se sont mis à vendre des ter-

Un engin en pleine action de démolition rains qui ne leur appartiennent pas. Ils mettent ainsi les citoyens en insécurité », s'est insurgé Pierre Mabiala.

La famille Ngambio indexée !

Selon des témoignages, ces terrains sont vendus par la famille Ngambio qui aurait gagné son procès contre l'État au sujet de ce domaine. Un jugement condamné par le ministre des Affaires foncières et du domaine public. « Vous savez bien que l'État ne peut pas perdre ses biens parce qu'ils sont imprescriptibles, inaliénables, insaisissables et incessibles. Cette théorie des quatre « i » a été bien

affirmée par la loi 9 portant code du domaine de l'État, il s'agit d'une loi très importante parce qu'elle protège la domanialité publique », a rappelé Pierre Mabiala, espérant que le magistrat qui a rendu ce jugement puisse s'expliquer devant le Conseil supérieur de la magistrature. Au regard du lotissement de ce domaine, il s'est avéré que ces propriétaires fonciers qui ont des techniques parfois privés pour la délimitation des terrains, utilisent aussi des agents des services cadastraux et du domaine public. « Nous sommes en train de les rechercher et le jour qu'on les retrouvera, nous les mettrons aux arrêts. Il y a bien évidemment certains de mes collaborateurs qui sont trempés dans cette histoire, ceux-là, seront l'objet des sanctions sévères prévues par la loi », a-t-il promis. Après cette opération de déguerpissement et de récupération du site qui se poursuivra prochainement, le gouvernement entend protéger juridiquement et physiquement le bien de l'État afin de permettre à la Défense nationale de réaliser d'autres projets sur ce terrain.

P.W.D.

VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE

CONCEPTION PROFESSIONNELLE

Livraison rapide 24H Chrono

Impression encre spéciale

Or - Argent

Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00

+242 044758841
+242 066689011
KIN : 0899320131

PUBLI-REPORTAGE

Brasco innove à Pointe-Noire avec Coca-Cola, Fanta, Pulp' et Schweppes

Brasco a présenté ses innovations lors d'une cérémonie officielle, qui a eu lieu le 17 mai 2013 à Pointe Noire.

La cérémonie a réuni les distributeurs de Brasco ainsi que les plus grandes boutiques et supérettes de Pointe-Noire.

Monsieur Laurent Théodore, Directeur Marketing et Commercial des brasseries du Congo, a détaillé les nombreux

avantages qu'apportent ces innovations pour les consommateurs, les détaillants et les grossistes.

Déterminées à satisfaire les besoins de ses clients de plus en plus exigeants, Brasco, fidèle à sa dynamique, innove encore en introduisant sur le marché un nouveau conditionnement de bouteille en plastique. Cette innovation concerne les boissons gazeuses produites par Brasco à savoir : Coca-cola, Fanta (orange, grenadine et passion), Pulp orange et Schweppes (soda et tonic). Celles-ci sont disponibles sur le marché de Pointe-Noire depuis le 15 avril, dans les formats 50 centilitres et 1,5 litre respectivement au prix-consommateurs de 500Fcf et 1300Fcf.

La cérémonie de présentation de ces nouveaux formats à Pointe-Noire succède à celle de Brazzaville qui a eu lieu au mois de janvier 2013. Les nouveaux formats présentent de nombreux avantages pour les ven-

deurs et pour les consommateurs.

La bouteille en plastique, légère et avec un bouchon refermable, répond à un besoin de mobilité alors que la bouteille en verre satisfait une consommation sédentaire. Brasco offre ainsi aux consommateurs un choix diversifié et adapté à tout moment de consommation. Ce nouveau conditionnement rencontre déjà un grand succès tant auprès des grossistes que des consommateurs. Le contrôle de la qualité est une exigence pour Brasco. Les produits mis sur le marché sont systématiquement analysés en laboratoire. Le contrôle continu de la qualité a été illustré par la projection d'un documentaire détaillant toutes les étapes de ce contrôle qui s'applique au contenu et au contenant. Celui-ci est assuré par un personnel qualifié et avec un matériel performant. Les bouteilles en plastique de Brasco répondent aux exigences européennes en matière de qualité, elles ont une double couche et une date limite d'utilisation optimale (DLUO) de six (06) mois. L'arrivée des nouveaux produits de Brasco sur le marché ponténégrin a été saluée par les distributeurs. C'est le cas par exemple d'un client appelé Abdi qui a confié pendant la phase de dégustation :



« Ces produits sont de très bonne qualité et ils arrivent au bon moment. Après leur mise en vente à Brazzaville, nous les attendions impatiemment ici à Pointe-Noire car la demande est déjà forte. »

Comme tout produit de consommation, pour garder leur qualité, les produits de Brasco exigent l'observation de cer-

taines règles de stockage. Ils ne doivent pas, par exemple, être posés sur le sol. Il ne faut pas aussi les placer dans des endroits humides et ne pas les exposer au soleil. Ces nouveaux formats témoignent de la vision des Brasseries du Congo de construire des marques attractives et innovantes pour satisfaire au mieux ses consommateurs.



**Assurances et
Réassurances du
Congo**

**40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013**



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

40 ans d'Assurance
d'Expérience
d'Investissements
dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

POUR VOS CADEAUX EN PEINTURE, SCULPTURE, CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX : UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
SIS DANS L'ENCEINTE DES «DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE»

TerraTech
Le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDRE -
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
- REZ-CHAUSSEE.
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
EMAIL:INFO@TERRATECH-CG.COM



296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

Acer Aspire E1-531

Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur



**Hp Cp1525 imprimante
laser couleur**

285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

VIE ASSOCIATIVE

La coalition « Publiez ce que vous payez » célèbre ses dix années d'existence

Un déjeuner de presse a été organisé par cette coalition congolaise le samedi 27 avril à l'occasion de la double célébration des dix années de « Publiez ce que vous payez » et de l'accession du Congo à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).



Tribune officielle pendant la cérémonie

Pour Christian Mounzeo, coordonnateur de la coalition, l'une des avancées de celle-ci au Congo est la place qu'occupent actuellement les questions liées à l'exploitation pétrolière dans le débat public. « On peut aujourd'hui accéder librement à l'information pétrolière du Congo sans être inquiété comme cela était le cas précédemment dans ce pays », a-t-il indiqué. Brice Makosso, secrétaire exécutif de la coalition, et le père Félicien Mavoungou, secrétaire permanent de la Commission diocésaine justice et paix (CDJP), ont encouragé la presse locale à édifier l'opinion nationale sur les activités et rapports de l'ITIE. « L'une des missions spécifiques de l'Eglise consiste aussi à intervenir dans la gestion des affaires publiques, contrairement à ce que pensent de nombreuses personnes », a précisé le père Félicien Mavoungou.

Cette cérémonie a également été l'occasion pour les membres de la coalition d'envisager d'autres actions dans les années à venir. La coalition appartient à la société civile, elle est une composante de l'ITIE.

Séverin Ibara

ÉDUCATION CIVIQUE

Des journées citoyennes pour susciter le patriotisme des jeunes Congolais

Ces journées ont été organisées, les 26 et 27 avril, par le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique dans la perspective de favoriser le retour des règles de citoyenneté dans le pays. Cette première édition était placée sur le thème du retour de la jeunesse à la citoyenneté. Elle fait suite au constat sur la crise de citoyenneté que traverse le pays. Ainsi, l'initiative vise à promouvoir la culture de la citoyenneté en milieu universitaire et à interpellé la classe politique ainsi que la

société civile à la mise en place de stratégies favorisant l'épanouissement moral de la jeunesse.

Selon le ministre de tutelle, Anatole Collinet Makosso, le retour à la citoyenneté passe inévitablement par la maîtrise des symboles de la République, réhabilités en 1991, lors de la Conférence nationale souveraine. Il s'agit notamment du drapeau, de la devise, de l'hymne national, du sceau de la République, des armoiries et de l'effigie du chef de l'État. « Les sym-

boles de la République participent à la construction d'une entité commune à l'ensemble de la Nation congolaise. Aucune société ne peut se construire sans une réelle prise de conscience de leur rôle et de la responsabilité citoyenne de chaque membre de la société », a souligné le ministre.

Ces journées ont connu la participation active des enseignants, chercheurs, étudiants, parents d'élèves et acteurs politiques.

Rock Gassakys

SANTÉ PUBLIQUE

Les cadres formés sur la prise en charge des AVC

Ouverte le 29 avril par le directeur général de la santé, Alexis Elira Dokheki, cette formation qui s'est déroulée à l'auditorium du CHU de Brazzaville, intéresse les médecins et responsables des centres de santé intégrés en vue d'assurer le dépistage des Accidents vasculaires cérébraux (AVC).

La session a pour objectif de rappeler aux cadres de santé, les facteurs de risques de cette maladie notamment la prise en charge de l'hypertension

artérielle, du diabète, et comment assurer le dépistage de ces facteurs.

Le directeur général de la santé a rappelé, lors de l'ouverture de cette formation, que les responsables des CSI sont les premiers acteurs concernés, car ils reçoivent au quotidien des patients qui viennent consulter pour divers maux. Il a émis le souhait que cette formation permette à chaque hôpital de base de prendre en charge les AVC non compliqués afin de limiter le trans-

fert systématique de tous les patients vers le CHU. « Il est important d'accorder l'attention au volet préventif et curatif parce que le centre hospitalier universitaire reçoit aux urgences beaucoup de patients pour des AVC. »

Après Brazzaville, cette formation se poursuivra également à Pointe-Noire, dans le département de la Likouala, à Dolisie et à Owando selon le calendrier établi.

Lydie Gisèle Oko

PUBLI-REPORTAGE-MICRO-FINANCES

Les MUCODEC se développent

Le déploiement du troisième plan de développement à moyen terme (2013-2015) envisagé par la Mutuelle Congolaise d'Épargne et de Crédit (MUCODEC) a pour objectif de promouvoir et renforcer les valeurs de l'homme pour mieux fidéliser ses 284.000 sociétaires.

Le directeur général des MUCODEC Gérard Legier, a exprimé cette intention le 26 avril à Brazzaville, lors de la 10^e convention générale annuelle de la structure, à laquelle ont pris part, les corps diplomatiques nationaux et internationaux, des représentants d'entreprises opérant au Congo ainsi que des partenaires nationaux et internationaux.

« Nous souhaitons ainsi poursuivre sur la voie tracée l'an dernier en continuant à mettre l'accent sur notre développement. Avec encore plus d'efficacité et de modernisme, nous allons améliorer la qualité de l'accueil et offrir de meilleurs services et une meilleure information en maintenant une véritable synergie avec tous nos partenaires », a déclaré le directeur général.

Par ailleurs, les prévisions chiffrées pour 2013

se présentent comme suite :

- 55 caisses locales et points de vente (+5)
- 308.000 sociétaires (+34000)
- 179 milliards FCFA de dépôts (31M)
- 67 milliards de FCFA de crédits (+5)

Rappelons qu'en 2012, les différents organes de la fédération des MUCODEC que sont le Conseil d'administration et la Direction générale, avaient mobilisé la majorité des salariés et des administrateurs sur cinq axes stratégiques. Il s'agit, notamment, de la poursuite de l'action de proximité qui s'est traduite par la création de deux nouvelles caisses à Ngombé dans la Sangha et dans l'arrondissement



Gérard Legier (à gauche) présidant l'assemblée générale

4 de Loandjili à Pointe-Noire. On note également que la politique de proximité a permis de bancariser plus de 34.700 Congolais en leur offrant ainsi la possibilité d'accéder aux produits et services financiers qui répondent à leurs attentes. Le renforcement du caractère citoyen de

l'entreprise s'est, quant à lui, exprimé par l'octroi des crédits, la domiciliation de 48.632 salaires de fonctionnaires et de 27.555 pensions, l'encadrement des étudiants, l'éducation des sociétaires et la promotion des artistes et artisans à travers la radio MUCODEC.

« La clôture de l'exercice 2012 a marqué la fin du 2^e plan de développement à moyen terme (PMT2) 2010-2012 et en filigrane a été l'étape franchie par les MUCODEC. Nous nous en réjouissons, étant donné que nos efforts à tous ont permis de réaliser avec satisfaction les objectifs stratégiques, spécifiques au titre de l'exercice 2012 », s'est réjoui le président fédéral, Bienvenu Maziezoula, avant de préciser que ces résultats satisfaisants seront réinvestis en 2013 pour financer en partie les immobilisations.

Radio MUCODEC étend ses antennes

Outre le renforcement des liens avec les collaborateurs, les MUCODEC s'ouvriront à la jeunesse, aux associations informelles et au monde rural grâce aux recours stratégiques dont la création d'une banque et le lancement d'un centre de formation.

La mise en œuvre de ce troisième plan de développement prévoit également d'étendre la zone de couverture de sa radio. Cette opération qui bénéficiera du concours de l'Union Européenne consistera à installer des relais à Oyo pour la Cuvette centrale et à Dolisie pour la vallée du Niari. Une extension qui couvrira un rayon d'environ 100 Km autour des villes citées. Opérationnelle sur la 100.3 MHz, cette chaîne informe continuellement ses auditeurs de Brazzaville et Pointe-Noire sur les produits et services de MUCODEC. Elle est également écoutée à travers le monde via son site internet : WWW.mucodec.com.



Les téléphones Samsung GALAXY S4 bientôt disponibles dans plus de 140 points de vente Airtel à travers l'Afrique

- Le quatrième plus grand opérateur de téléphonie sans fil dans le monde mettra le smartphone Samsung GALAXY S4 à la disposition de ses clients à travers l'Afrique
- Airtel offrira des plans internet gratuits de 3 mois aux clients qui achètent le téléphone Samsung GALAXY S4

Nairobi, Kenya, Le 23 Avril 2013 – Bharti Airtel («Airtel»), un fournisseur de services de télécommunications de premier plan avec des opérations dans 20 pays à travers l'Asie du Sud et l'Afrique, est déterminée à fournir à ses clients des services de pointe. À partir du mois de mai, les abonnés d'Airtel auront la possibilité d'acheter le smartphone Samsung GALAXY S4 dans tous les points de vente Airtel à travers le continent africain.

Non seulement les clients d'Airtel auront l'opportunité de mettre la main sur le téléphone le plus convoité de l'année, mais en plus, en achetant le Samsung GALAXY S4, ils bénéficieront également d'offres internet gratuites de 3 mois. L'offre est disponible jusqu'à épuisement des stocks.

Andre Beyers, le Directeur Marketing d'Airtel Afrique a déclaré: «Nous avons satisfait la demande de nos clients pour le Samsung GALAXY S4 et nous sommes très heureux de mettre ce téléphone révolutionnaire à la disposition des consommateurs africains. Grâce à notre réseau 3,75G, les clients d'Airtel pourront profiter pleinement de toutes les fonctionnalités de cet appareil novateur.»

M. Beyers a ajouté: «D'un point de vue commercial, la pénétration des smartphones est liée à la croissance des données. Cela est démontré par les statistiques qui révèlent que les smartphones Samsung génèrent vingt fois plus de données que les autres téléphones.»

Le très attendu téléphone a reçu plus de 10 millions de pré-commandes deux semaines après l'annonce de son lancement. George Ferreira, vice-président et directeur général de Samsung Electronics Afrique a déclaré: «Avec le GALAXY S4, Samsung va encore améliorer la façon dont nous vivons. Toutes les fonctionnalités innovantes du GALAXY S4 ont été élaborées en fonction des besoins que nos consommateurs ont exprimés. De surcroît, nous avons mis sur pied un incroyable écosystème, Built For Africa, adapté aux réalités de l'Afrique. Le contenu conçu uniquement pour le marché africain permettra aux consommateurs d'accéder aux services de divertissement, de musique et de littérature.»

Le téléphone Samsung GALAXY S4 favorise «l'amélioration des styles de vie». L'appareil surmonte les obstacles de la distance en permettant aux amis de partager leurs écrans, ainsi que d'explorer la musique préférée, les fichiers et les jeux de l'autre.

Chaque photo prise sur le Samsung GALAXY S4 peut venir avec un son. Le smartphone capte toute l'action et permet aux utilisateurs de revivre tous ces souvenirs passionnants. Comme un véritable compagnon, le nouveau Samsung Galaxy S4 surveille également la santé et le bien-être de son propriétaire et l'aide ainsi à atteindre ses objectifs.

-Fin-

À propos de Bharti Airtel

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés, notamment des services mobiles 2G et 3G, des offres lignes fixes et du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G. Bharti Airtel comptait plus de 269 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de Mars 2013. Pour en savoir plus, consultez le site : www.airtel.com.

Ma vie, mes projets, mon partenaire pour l'avenir.

AG Partners



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

Bénin - Cameroun - **Congo** - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale
Madagascar - République Démocratique du Congo - São Tomé & Príncipe

Pouvoir compter sur un groupe financier international fiable, qui m'accompagne dans ma vie et dans la concrétisation de mes projets, est pour moi, un gage de confiance.

Plus qu'une simple institution financière, BGFI Bank est un réel partenaire pour l'avenir.

www.bgfi.com

A PARTIR DU 3 MAI 2013



ETDE, filiale du groupe **Bouygues**, est présente au Congo depuis plus d'une décennie. Cette dénomination, qui signifiait Entreprise de Distribution et de Transport d'Electricité, ne correspond plus à la diversité de nos offres.

En effet, **ETDE** intervient depuis des années sur la chaîne complète d'un projet : *Conception, Réalisation, Exploitation et Services* sur ses principaux marchés que sont :

- Les Infrastructures de Réseaux d'Energie,
- L'Industrie / Oil & Gas,
- Le Génie Electrique & Thermique (GET),
- L'Informatique, Réseaux & Télécoms
- L'Hydraulique / Traitement et adduction d'eau potable.

Comme toutes les entités du groupe, la filiale congolaise portera désormais l'appellation de **Bouygues Energies et Services**.

Sous cette nouvelle identité qu'elle sera toujours un partenaire sûr en vous apportant une solution intégrée (Energies & Services) pour une vie meilleure.



Nos énergies pour une Vie Meilleure

BRAZZAVILLE
Tél.: +242 06 658 15 56
Fax : +242 22281 02 30
Courriel : secretariatbrazzaville@bouygues-es.com

POINTE-NOIRE
Tél.: +242 06 688 22 22
: +242 05 536 05 05
Courriel : secretariatpointenoire@bouygues-es.com

BUROTOP IRIS
INTEGRATEUR DE SOLUTIONS

Communication Unifiée

Vidéoconférences et multimédias

Voix et messagerie unifiée

Téléphonie IP

Premier Partner

POLYCOM®

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou
après Rond Point Kassai
Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

www.iris-technologie.com - www.burotop.net

DIPLOMATIE

Bangui et Pretoria normalisent leurs relations d'État à État

C'est ce qu'a déclaré, le 28 avril, à Pretoria, en Afrique du Sud, le Premier ministre centrafricain, Nicolas Tiangaye. « *La Centrafrique et l'Afrique du Sud auront désormais des relations formelles d'État à État, et non des relations fondées sur des liens personnels* », a déclaré Nicolas Tiangaye. Il a regretté que « *la relation passée avec l'ancien président Bozizé ait été trop personnalisée* », et souhaité améliorer ces relations pour « *qu'elles aient davantage lieu au niveau des États* », a-t-

il précisé aux journalistes lors de sa rencontre avec le président sud-africain, Jacob Zuma. Ce dernier est toujours interrogé par les Sud-Africains sur le rôle de leurs soldats, leur mandat, alors qu'ils sont censés entraîner officiellement les troupes du président François Bozizé. Nicolas Tiangaye a pris sa défense, indiquant que ce n'était pas de la faute de Jacob Zuma ou du gouvernement sud-africain. En effet, « *le président Bozizé cachait la nature de la relation entre les deux pays* », a soutenu

le Premier ministre centrafricain, qui a ajouté : « *Nous sommes convaincus que nous avons ouvert un nouveau chapitre et que notre relation sera désormais plus transparente pour les deux pays. C'est un message que j'ai transmis au président Zuma et au peuple d'Afrique du Sud au nom du peuple de la République centrafricaine.* » Jacob Zuma a indiqué que les soldats sud-africains n'étaient pas en RCA pour être en situation de combat.

Noël Ndong

ÉLECTIONS SÉNATORIALES AU CAMEROUN

Le parti au pouvoir se taille la part du lion

Le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti du président camerounais Paul Biya, a remporté 56 sièges sur les 70 mis en jeu lors des premières élections sénatoriales du Cameroun de l'ère démocratique.

Les résultats des élections, qui ont eu lieu le 14 avril, ont été proclamés le 29 avril par le président de la Cour suprême, qui siège au Conseil constitutionnel, Alexandre Dipanda Mouelle. Le principal parti de l'opposition, le Social Democratic Front

de John Fru Ndi, remporte 14 sièges. L'Union nationale pour la démocratie et le progrès et l'Union démocratique du Cameroun n'ont pas obtenu de sièges. La mise en place effective du premier Sénat du Cameroun vient compléter l'architecture institutionnelle du pays. Le président du Sénat assure l'intérim en cas de vacance à la présidence. Par ailleurs, rien ne devrait plus s'opposer à la mise en place du Conseil constitutionnel, dont les membres issus du Sénat sont attendus. Enfin, selon la législation, d'ici

au 9 mai, le président de la République devrait compléter la composition du Sénat en nommant 30 autres membres qui viendront s'ajouter aux 70 élus. La première session du Sénat du Cameroun est prévue pour le 14 mai prochain. La large victoire du RDPC suscite de nombreux commentaires des analystes politiques, qui accusent le parti présidentiel d'avoir pris tout le monde de cours en convoquant le corps électoral réduit aux seuls conseillers municipaux, qui adhèrent à 90 % au RDPC.

T.A.

DÉVELOPPEMENT

La Chine investit en Afrique autant que les États-Unis

Selon une étude publiée le 29 avril par le groupe de réflexion Center for Global Development, Pékin a investi plus de 75,4 milliards de dollars en Afrique entre 2000-2011. Un montant qui avoisine les dépenses des États-Unis sur le continent noir. Cette publication a pour but de rendre plus transparents les investissements chinois à l'étranger d'autant que les pays occidentaux expriment souvent des doutes sur les motivations réelles des dépenses effectuées par Pékin, indique l'étude. Les 75 milliards de dollars d'investissements chinois en Afrique représentent près du

cinquième du total des investissements en Afrique. Sur la même période, les États-Unis y ont investi 90 milliards de dollars. En revanche, seulement 1,1 milliard de dollars déboursés par la Chine en Afrique chaque année sont officiellement considérés comme une aide au développement, comme le club des principaux donateurs la définit. « *Quand vous prenez les États-Unis et la Chine, le total officiel est à peu près comparable. Cependant les gens ne parlent pas toujours des mêmes choses quand ils font référence à l'aide chinoise* », a expliqué Bradley

Parks, à l'origine de l'étude, qui souligne les différences dans la composition des aides. Ainsi, la Chine aura participé à des initiatives très diverses. La plupart de ses dépenses ont permis à différents pays de réduire leur dette. Viennent ensuite des dépenses pour le secteur du transport, pour le stockage de denrées et pour le secteur agricole. Elle a également financé des projets aussi divers qu'une académie militaire au Zimbabwe, un opéra en Algérie ou un palais des sports au Cameroun. Le principal bénéficiaire de l'argent chinois est le Ghana.

N.Nd.

MADAGASCAR

49 candidats briguent la présidence de la République

En attendant la publication de la liste définitive des candidats, le 3 mai, la Cour électorale spéciale, chargée d'enregistrer les dossiers des candidats prétendant à l'élection présidentielle du 24 juillet prochain à Madagascar, a arrêté dimanche une liste provisoire de 49 noms.

Selon les informations contenues dans le communiqué de la Cour électorale spéciale (CES), parmi les candidats provisoirement retenus, figurent le vice-Premier ministre chargé du développement et de la décentralisation, Hajo Andrianainarivelo, le ministre des Affaires étrangères, Pierrot Rajaonarivelo, l'ancien Premier ministre de la transition, Camille Vital, le président de la délégation spéciale d'Antananarivo, Edgard Razafindravahy, et l'épouse de l'ancien président, Lalao Ravalomanana. Le premier tour de l'élection présidentielle se tiendra le 24 juillet sur toute l'étendue du territoire national malgache. Le deuxième tour, jumelé avec les élections législatives, se tiendra le 25 septembre. La Commission électorale nationale indépendante pour la transition (Cenit) a prévu d'utiliser le bulletin unique pour les élections présidentielles. Le dépôt des candidatures aux élections présidentielles, ouvert le 8 avril, a été clôturé le dimanche 28 avril, selon le calendrier du processus électoral de la Cenit. Il appartient à la CES de contrôler les conditions de recevabilité des candidatures et les conditions d'éligibilité des candidats telles qu'elles résultent de la loi organique relative à l'élection du premier président de la quatrième République.

Tiras Andang

AVIS DE PERTE

M. El Hayek Kamal porte à la connaissance du public, la perte de son passeport libanais, avec visa en cours de validité, depuis le 27 mars 2013. Toute personne de bonne volonté ayant ramassé ce passeport est priée de le contacter au 06.975.72.72. Une récompense est prévue à cet effet.



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Vous trouverez ci-dessous les postes pour lesquels nous faisons nos offres :

- un contrôleur de coûts (H/F) 5 ans d'expérience en comptabilité avec un diplôme de comptabilité de gestion ou de science économiques,
- un auditeur de nuits (H/F) 3 ans d'expériences en comptabilité,
- un chauffeur
- un réceptionniste bilingue anglais français (H/F) 3 ans d'expériences en marketing-hôtellerie- administration ;

La distinction des diplômes étrangers et l'expérience hôtelière de luxe sont favorisées.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

E-mail : jobs@mikhaelshotel.com
Contact 053 66 66 16

Fêtez le 1^{er} mai avec la Meilleure Banque d'Afrique

25
ANS
1988 - 2013

Pour fêter le 1^{er} mai, Fête Internationale du Travail, profitez des avantages qu'offre la meilleure banque d'Afrique.

Nommée Meilleure Banque en 2012 par Global Finance, Ecobank offre aux travailleurs une vaste gamme de comptes et services conçus pour vous.

Comptes Ecobank



Compte épargne
Ecobank



Compte courant
Ecobank



Compte épargne
Junior Ecobank



Compte de dépôt
Ecobank



Compte Ecobank pour
la Diaspora Africaine



Ecobank Advance
Account

Services Ecobank



Banque par Internet
Ecobank

Rapidtransfer

Ecobank
Rapidtransfer



Crédits immobiliers
Ecobank



Crédits de
commerce Ecobank



Ecobank
MobileMoney



Cartes
Ecobank

WESTERN
UNION

Ecobank Western
Union



Solutions de
paiement de
factures Ecobank



Crédits Particuliers
Ecobank

Réseau Ecobank



Plus de 1 850
distributeurs
automatiques



Plus de 4 500
terminaux
électroniques de
paiement



Plus de 1 200
agences dans
notre réseau

Contactez-nous en agence ou en ligne



ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine

ITALIE

Une Africaine nommée ministre

L'immigration fait débat

C'est une femme d'Afrique centrale, Cécile Kyenge Kashetu, originaire de la République démocratique du Congo, que l'Italie a décidé de distinguer

Dans le gouvernement formé par M. Enrico Letta dimanche 28 avril, la ministre italienne de l'Intégration n'est autre que Cécile Kyenge Kashetu. Née en République démocratique du Congo, elle devient la toute première femme d'origine africaine à faire partie d'un gouvernement en Italie. Sa présence dans une équipe de 20 ministres, marque aussi une autre surprise dans ce gouvernement né aux forceps et qui compte six femmes au total. C'est une sorte de record dans cette Italie qui découvre depuis une vingtaine d'années seulement, et non sans quelques réticences, la réalité de l'immigration. Médecin oculiste de formation, établie dans la région italienne de Modène où elle vit avec sa famille, Cécile comme les Africains d'Italie ont pris l'habitude de l'appeler, est née en 1964. Elle est arrivée dans la péninsule en 1983. Son ascension s'est faite dans une parfaite intégration ; puisque sa première élection comme conseillère communale de gauche de Modène remonte à 2004. Depuis, elle s'est vue renouveler la confiance de l'administration locale à ce poste. Aux législatives du 25 février dernier, Cécile Kyenge Kashetu a été la seule députée d'origine africaine à conquérir une circonscrip-



Cécile Kyenge Kashetu

tion électorale. C'est aussi pour cette raison que sa formation politique, le Parti démocratique (gauche), l'a choisie dans le nouveau gouvernement. Première femme ministre de la diaspora dans un gouvernement italien, mais pas première personnalité de premier plan issue de l'immigration africaine. On se rappellera que jusqu'en février dernier, précisément, Jean-Léonard Touadi, originaire du Congo (Brazzaville), était le seul député africain au Parlement. Aujourd'hui comme de juste, les quatre personnalités les plus en vue en Italie et issues de l'immigration africaine, sont toutes originaires des deux Congo. Citons en effet Fidèle Mbanga-Bawuna, présentateur vedette de la télévision régionale dans la La-

tium (Rome et ses environs). Lui aussi est originaire de la République démocratique du Congo. Aux dernières élections, il a concouru sur les listes d'un parti de droite nationaliste qui a été battu. Le quatrième personnage important du paysage italien est Malu Mpasinkatu, premier Africain à entraîner une équipe du championnat italien de football (le club de Catanzaro). Mbanga-Bawuna a félicité sa double compatriote Cécile Kyenge Kashetu. Malu Mpasinkatu a jugé cette nomination importante pour les enfants dits de la deuxième génération italienne. « Ils peuvent ainsi voir l'évolution de la situation même au plan institutionnel dans un pays qui est déjà en soi un melting pot », a-t-il avancé.

Lucien Mpama

La nomination de Cécile Kyenge Kashetu comme ministre dans le gouvernement italien a fait applaudir. Beaucoup ont souligné ce symbole d'une parfaite intégration. Mais des voix, et non des moindres, se sont également élevées contre cette intrusion « trop rapide de l'immigration dans la vie politique » de la péninsule. Le gouvernement formé dimanche est une équipe d'union nationale qui comprend les représentants de la gauche (majoritaire à l'Assemblée, mais pas au Sénat) et de la droite de Silvio Berlusconi. Le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur est le bras droit de Berlusconi. On se rappellera que celui-ci passe pour avoir publiquement soutenu qu'il ne voulait pas d'un « Barak Obama italien ». Son parti, le Peuple des libertés (PDL) était l'allié récent de la Ligue du Nord, formation ouvertement xénophobe et à la vision anti-immigrée affirmée. Rien d'étonnant, donc, que la Ligue du Nord ait protesté contre la nomination d'une ministre noire. Son leader actuel, Roberto Maroni, a tenu à préciser qu'il n'était pas contre la personne mais contre ses idées de réforme de la loi actuelle sur l'immigration et sur les critères d'accès à la citoyenneté. Mais la subtilité n'a semblé convaincre personne. D'autant que dans les médias, d'autres membres de la Ligue du Nord ne se sont pas privés de dénoncer plus ouvertement un « gouvernement Bunga-Bunga » du fait de la ministre d'origine africaine. « Elle va nous faire devenir étrangers dans notre propre pays », a ainsi déclaré Mario Borghesio, député européen liguiste qui menace de quitter l'Italie. Même à la télévision publique RAI, les commentaires ont été limite. « Le nouveau gouvernement compte deux étrangers », titrait ainsi la 2^e chaîne de télévision publique, parlant de Cécile Kyenge Kashetu et d'une autre ministre d'origine allemande. Ce à quoi, Fidèle Mbanga-Bawuna, agacé, a répliqué : « Moi, je ne vois de Congolaise nulle part dans ce gouvernement. Cécile Kyenge est une citoyenne italienne de plain-titre, appelée à servir son pays comme les autres. » Il n'empêche : naguère pays d'émigration, l'Italie commence à peine à se faire à l'idée de la diversité raciale et culturelle. À rappeler que le pape actuel, le pape François, est un fils d'immigrés italiens d'Argentine, et que le Premier ministre italien sortant, Mario Monti, est lui aussi né en Argentine de parents immigrés italiens.

L. Mp.



Formation
Conseil
Assistance Technique

Une expertise à votre portée

Tél : 06 992 04 91/ 06 636 28 38/243 813 285 531
E-mail : iprc@iprc-training.org
Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville République du Congo
7^e étage immeuble CNSS/centre-ville

FORMATIONS

L'Institut IPRC organise à Brazzaville, Pointe-Noire et à Kinshasa les formations suivant le programme ci-dessous.
Pour les inscriptions et pour tout renseignement, contacter IPRC aux contacts indiqués ci-dessus

| CODE | INTITULE DE LA FORMATION | DURÉE | Lieu | PÉRIODE |
|-------|---|----------|--------------|-----------------------|
| MFH08 | Pratique de l'audit fiscal et controle interne dans une entreprise | 3 jours | Brazzaville | 15 au 17 juillet 2013 |
| EP01 | Assurer la fonction d'Assistant de Direction | 10 jours | Pointe-Noire | 20 au 30 juin 2013 |
| MDP14 | Planification, budgétisation, exécution et controle de projet | 6 jours | Kinshasa | 3 au 8juin 2013 |
| GMP03 | Comment répondre efficacement à un dossier d'appel d'offres des marchés publics | 5 jours | Brazzaville | 24 au 28 juin 2013 |
| LT5 | Comprendre les procédures de passation des marchés publics | 5 jours | Pointe-Noire | 10 au 15 juin 2013 |
| MD01 | Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines | 5 jours | Brazzaville | 18 au 21 juin 2013 |
| FT002 | Savoir dessiner avec le logiciel auto-Cad 2012 | 42H | BZV/PN | Nous contacter |
| FT001 | Savoir dimensionner un réseau d'adduction d'eau potable avec le logiciel EPANET | 42H | BZV/PN | Nous contacter |

POINTE-NOIRE

Le premier colloque scientifique a tenu ses promesses

Axé sur le portique atlantique du Congo s'étendant sur les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, ce colloque, qui s'est tenu du 25 au 27 avril dans la salle du Forum Mbongui, a été clôturé par Émilienne Raoul, ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité.

Organisé par les éditions Presse et cultures, ce colloque a constitué la première activité d'une série de rencontres qui auront lieu dans tous les départements avec pour thème général, l'identification des différentes étapes du processus de construction et de consolidation de l'identité de la Nation congolaise.

L'activité a connu la participation, entre autres, des responsables politiques et administratifs du pays, des universitaires, des sages et notables des départements de Pointe-Noire et du Kouilou ainsi que des étudiants. Ceux-ci ont, pendant trois jours, évoqué l'histoire de la façade maritime du Congo à travers des exposés et des échanges sur des sous-thèmes concernant plusieurs domaines (entre autres, politique, économique, social, culturel, environnemental de Pointe-Noire et du Kouilou), présentés par des experts nationaux et internationaux ainsi que d'éminentes personnalités politiques et littéraires du pays.

Au terme des travaux, organisateurs et participants sont parvenus à même point de vue : le colloque a tenu ses promesses car « Les objectifs du colloque ont été atteints » comme l'a affirmé Camille Bongou, directeur des éditions Presse et culture. Il a assuré de la mise à la disposition du pu-

blic des nombreux actes pris à l'issue de ce colloque.

Les participants se sont également déclarés satisfaits des résultats de cette activité instructive et enrichissante. Guelor Bibalou, étudiant en deuxième année de géologie et forage à l'université (privée) de Loango, a confié : « J'ai appris l'histoire de mon pays que j'ignorais. Aujourd'hui, les jeunes ne savent plus profiter des enseignements des vieux. On peut

nière globalisée. Il était important que le Congo, qui a une histoire très riche, prenne sa place dans cette configuration et montre au monde que c'est un pays uni avec des diversités culturelles. »

Autre satisfaction des participants, celle de savoir que des colloques scientifiques auront lieu dans les autres départements. « C'est un véritable facteur d'unité parce que la pensée est la même », a estimé l'abbé Georges Poaty, qui



Les participants au colloque

être intelligent mais si on n'est pas sage on ne sera pas un bon chef. Je souhaite que le colloque se tienne tous les ans pour permettre aux autres étudiants d'y participer afin d'acquérir une culture générale consistante. » Le jeune étudiant a pour cela suggéré l'organisation de cercles de transmission de sagesse ainsi que des émissions radio-télévisées.

Pour Motsangou Okemba, politologue congolais résident en France, cette activité marque un moment important de l'histoire du Congo : « Nous sommes à une période assez cruciale de notre histoire, le monde s'organise de ma-

a témoigné pour sa part avoir découvert, par cette occasion, l'intelligence économique des départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Philippe Mabiala, quant à lui, a estimé que cette activité « a montré qu'on peut se retrouver autrement qu'en politique ».

Répondant à l'une des préoccupations émises pendant le colloque, relative à la prise en compte du dossier sur le port d'esclaves de Loango, un patrimoine culturel important voué à l'abandon, Camille Bongou a promis de transmettre le vœu des populations au chef de l'État.

Lucie Prisca Condhet

MUSIQUE

L'album « Événement » de Dagonson dans les bacs en juillet

Le deuxième opus du musicien congolais comprend huit titres. Il vient après *Incompréhension*, sorti en 2009.

Événement offre un cocktail énergétique de rumba congolaise et un mélange de sonorités. Les titres de cet album, produit par la maison Serilan Production et Sonima Music, évoquent la vie : *Amour*, *Ingratitude humaine*, *Exil*, *Immigration*, *Conseil aux femmes*, etc. Sa sortie sera accompagnée de deux nouvelles danses : Nani a loba (qui parle ?) et Nazuaka epayi ya Mama

(je prends auprès de maman).

Né à Brazzaville, de son vrai nom Cyrien Giscard Bambouya, Dagonson vit entre Paris et son pays natal. Chanteur et guitariste accompagnateur, il a joué en 2000 aux côtés de Z1 international et d'Extra Musica de Roga Roga avant de créer son propre groupe. Il a également participé aux deux albums de Doudou Copa, *Échafaudage* et *Indépendance Day*, dans lequel figure une chanson intitulée *Photo roman*.

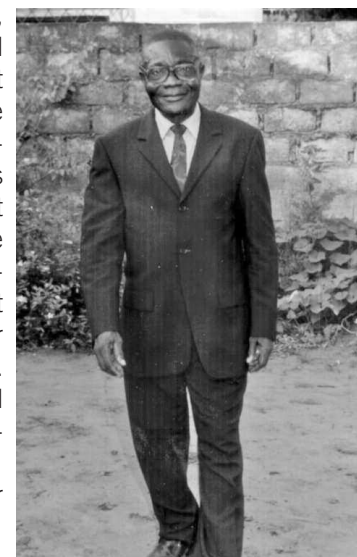
En 2009 et 2010, Dagonson a connu

un succès phénoménal avec son premier album *Incompréhension*. Dans son titre phare, *Amour propre*, il rendait hommage à sa mère et à toutes les femmes du monde. Il entamait alors un périple artistique en Afrique le conduisant au Sénégal, au Maroc, au Gabon, et en République démocratique du Congo (RDC). Dagonson travaille en collaboration avec des musiciens de RDC et de République du Congo pour la sortie de son deuxième opus.

Rosalie Bindika

REMERCIEMENTS

Timothée Okamba, Gabriel Okamba, Pierre Boyibanga Okassa, Michel Ndjehi. Les enfants Jean Jacques et l'Abbé Guy Noel Okamba, la veuve Okamba née Marie Jeanne Boyibanga remercient sincèrement les parents, les amis, connaissances et toute la communauté catholique de la paroisse Saint Jean Baptiste de Tlangai pour l'assistance dont ils ont fait montrer lors du décès de leur frère, beau frère, père et mari M. Lambert Okamba survenu le 13 avril 2013 à Brazzaville. Sans oublier l'assistance louable des évêques. Qu'ils trouvent ici l'expression de leur profonde Gratitude.



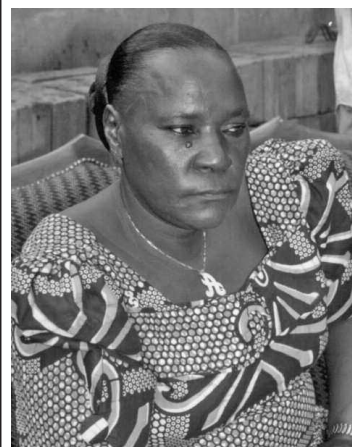
NÉCROLOGIE



M. et Mme Gnalabéka-Moï, les enfants Gnalabéka-Moï de France, du Sénégal et de Brazzaville, Nestor-Espérance Limbouanga-Gnalabéka, Mme Ebouka-Babackas née Etoumbalonga Marie-Julienne ; les enfants Youla de France et Brazzaville, ont la profonde douleur d'informer leurs parents, amis et connaissances du décès de leur fils, frère et neveu : Louis-Christophe Gnalabéka-Moï. Décès survenu ce samedi 27 avril 2013 à 1h46 minutes, suite à un accident de circulation.

La veillée a lieu au domicile familial à Moukondo ; case P13-417, SOPROGI. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM



1^{er} mai 2012 - 1^{er} mai 2013
1 an déjà que Dieu a rappelé l'âme de sa fille Adèle Ndoulou (Ma Adèle). Odette Bissombolo, les enfants Bissombolo, Dieudonné Madiélé, Mme Célestine Bibanzila et le Colonel Gabriel Mtaba Kengué demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle en ce jour de triste anniversaire. À cet effet, une messe sera dite, le dimanche 5 mai 2013 à 9 heures en l'église Saint - Esprit de Mpaka.

1^{er} mai 2003 - 1^{er} mai 2013
Voici 10 ans que le Seigneur a rappelé dans son royaume notre père chéri, David Louaza.

En cette date d'anniversaire, le capitaine de police Patricia Flore Ntinou Louaza, les enfants Louaza, la famille, les amis et connaissances vous prient d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. « Papa David » nous ne t'oublierons jamais.



MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME
ET DE L'INTÉGRATION DE LA FEMME AU DÉVELOPPEMENT
CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 006 /MPFIFD/CGMP 2013

- 1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics, n° 102 du 13 mars 2013.
- 2.Le Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement a prévu, dans le cadre de son budget, exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N°AONF 006/MPFIFD/CGMP/ 2013.
- 3.Le Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des matériels mécaniques et motorisés.
- 4.La passation du marché sera conduite par Appel d'offres tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 5.Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres au près de la cellule de gestion des marchés publics du Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, Immeuble de la Tour NABEMBA, 20^e étage, bureau du Secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics, de 08 heures à 14 heures.
- 6.Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres voir IC5.1
- 7.Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre paiement en espèces non remboursable de Cent mille (100.000) FCFA.
- 8.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 17 mai à 11 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 9. Les offres seront ouvertes le 17 mai à 13 heures précises en présence des représentants des candidats présents à l'adresse suivante: Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, Immeuble de la Tour NABEMBA, 20^eme étage, salle des réunions.
- 10. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de quatre millions (4.000.000) de francs CFA.
- 11.Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Fait à Brazzaville, le
La Ministre,
Personne responsable des marchés publics
Catherine Embondza Lipiti

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME
ET DE L'INTÉGRATION DE LA FEMME AU DÉVELOPPEMENT
CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°AONF 002 /MPFIFD/CGMP/ 2013

- 23.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics, n° 102 du 13 mars 2013.
- 24.Le Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement a prévu, dans le cadre de son budget, exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N°AONF 002 /MPFIFD/CGMP/ 2013.
- 25.Le Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du matériel de couture.
- 26.La passation du marché sera conduite par Appel d'offres tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 27.Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres au près de la cellule de gestion des marchés publics du Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, Immeuble de la Tour NABEMBA, 20^e étage, bureau du Secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics, de 08 heures à 14 heures.
- 28.Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres voir IC5.1
- 29.Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre paiement en espèces non remboursable de Cent mille (100.000) FCFA.
- 30.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 17 mai à 11 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 31.Les offres seront ouvertes le 17 mai à 13 heures précises en présence des représentants des candidats présents à l'adresse suivante: Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, Immeuble de la Tour NABEMBA, 20^eme étage, salle des réunions.
- 32. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de trois millions (3.000.000) de francs CFA.
- 33.Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Fait à Brazzaville, le
La Ministre,
Personne responsable des marchés publics
Catherine Embondza Lipiti

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME
ET DE L'INTÉGRATION DE LA FEMME AU DÉVELOPPEMENT
CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°AONF 004/MPFIFD/CGMP/2013

- 12.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics, n° 102 du 13 mars 2013.
- 13.Le Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement a prévu, dans le cadre de son budget, exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N°AONF 004/MPFIFD/CGMP/ 2013.
- 14.Le Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir de petits matériel de transformation des produits agricoles.
- 15.La passation du marché sera conduite par Appel d'offres tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 16.Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres au près de la cellule de gestion des marchés publics du Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, Immeuble de la Tour NABEMBA, 20^e étage, bureau du Secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics, de 08 heures à 14 heures.
- 17.Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres voir IC5.1
- 18.Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre paiement en espèces non remboursable de Cent mille (100.000) FCFA.
- 19.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 17 mai à 11 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 20. Les offres seront ouvertes le 17 mai à 13 heures précises en présence des représentants des candidats présents à l'adresse suivante: Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, Immeuble de la Tour NABEMBA, 20^eme étage, salle des réunions.
- 21. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de deux millions (2.000.000) de francs CFA.
- 22.Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Fait à Brazzaville, le
La Ministre,
Personne responsable des marchés publics
Catherine Embondza Lipiti

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME
ET DE L'INTÉGRATION DE LA FEMME AU DÉVELOPPEMENT
CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°AONF 001/MPFIFD/CGMP/ 2013

- 34.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics, n° 102 du 13 mars 2013.
- 35.Le Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement a prévu, dans le cadre de son budget, exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N°AONF 001/MPFIFD/CGMP/ 2013.
- 36.Le Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du matériel de coiffure.
- 37.La passation du marché sera conduite par Appel d'offres tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 38.Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres au près de la cellule de gestion des marchés publics du Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, Immeuble de la Tour NABEMBA, 20^eme étage, bureau du Secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics, de 08 heures à 14 heures.
- 39.Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres voir IC5.1
- 40.Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre paiement en espèces non remboursable de Cent mille (100.000) FCFA.
- 41.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 17 mai à 11 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 42. Les offres seront ouvertes le 17 mai à 13 heures précises en présence des représentants des candidats présents à l'adresse suivante: Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, Immeuble de la Tour NABEMBA, 20^eme étage, salle des réunions.
- 43. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de quatre millions (4.000.000) de francs CFA.
- 44.Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Fait à Brazzaville, le
La Ministre,
Personne responsable des marchés publics
Catherine Embondza Lipiti

DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

Deux infrastructures en construction à Ongogni

« Une maison de la culture » et « une auberge de la fraternité », telles sont les deux infrastructures dont le coup d'envoi des travaux de construction a été donné le 27 avril à Ongogni par le ministre de la Culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso.

La cérémonie a mobilisé les populations des 54 villages que compte le district d'Ongogni. La Maison de la Culture qui sera construite à Ongogni, intègre la politique culturelle du gouvernement. Cette structure va impulser une dynamique culturelle au niveau du district d'Ongogni qui enregistre, à l'instar de Brazzaville où sera construite une cité de la culture, un déficit en matière de salles de spectacles susceptibles d'abriter de grandes manifestations. Pour le ministère, la Maison de la Culture d'Ongogni traduit cette volonté de rendre visible l'action culturelle à travers sa décentralisation et sa démocratisation. Il s'agit en clair de promouvoir les cultures locales ; de participer à la formation des acteurs et des professionnels de la culture ; d'initier le public aux différentes formes d'art ; d'entretenir le partenariat avec les associations

culturelles et de créer des initiatives pouvant faciliter l'accès des opérateurs culturels aux nouvelles sources de financement grâce aux

stockage de logiciels, d'ordinateurs permettant l'apprentissage de l'outil informatique et l'accès à Internet ; une salle d'exposition d'objets d'art

technique ; un hall d'accueil et de pré exposition ; une galerie ; un bloc sanitaire ; une salle polyvalente d'environ 400 places réservée aux

« Rien ne vaut la santé sur cette terre »

Jean-Claude Gakosso a saisi l'opportunité pour faire des dons de médicaments et de matelas médicaux au Centre de santé intégré (CSI) de sa circonscription. « Sur cette terre, rien ne vaut la santé », a-t-il déclaré à ses mandants. Madeleine Ekayi, agent technique de santé assurant l'intérim du chef du CSI, a vivement remercié le député ministre pour ce geste et lui a remis une fiche qui fait état du délabrement du bloc d'accouchement, qui n'a presque plus de lits, et de l'usure des appareils de laboratoire. Recevant la fiche de doléances des mains de Madeleine Ekayi, Jean-Claude Gakosso a promis de les faire parvenir à son homologue de la santé et de la population. Natif d'Ongogni, le ministre a déjà financé, sur fonds propres, la construction du lycée agricole du district. En posant la première pierre de cette Maison de la Culture, Jean-Claude Gakosso a déclaré à la population d'Ongogni que ce sera un espace où se rencontreront la tradition et la modernité.

Bruno Okokana



Jean-Claude Gakosso posant la première pierre de l'édifice

multiple échanges culturels que cela suppose. La future maison comprendra : une salle polyvalente ; une médiathèque ; une salle informatique destinée au

en vue de leur promotion sur les marchés locaux, nationaux et internationaux ; une salle de réunion ; une loge attenante à la salle de spectacle ; une salle de dépôt de matériel

spectacles de musique, de danse, de cinéma, de théâtre, aux conférences et aux autres activités d'intérêt culturel, artistique et scientifique.

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME
ET DE L'INTÉGRATION DE LA FEMME AU DÉVELOPPEMENT
CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°AONF 005/MPFIFD/CGMP/2013

45. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics, n° 102 du 13 mars 2013.
46. Le Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement a prévu, dans le cadre de son budget, exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché N°AONF 005/MPFIFD/CGMP/ 2013.
47. Le Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du matériel de maraîchage.
48. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
49. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres au près de la cellule de gestion des marchés publics du Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, Immeuble de la Tour NABEMBA, 20^e étage, bureau du Secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics, de 08 heures à 14 heures.
50. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres voir IC5.1
51. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre paiement en espèces non remboursable de Cent mille (100.000) FCFA.
52. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 17 mai à 11 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
53. Les offres seront ouvertes le 17 mai à 13 heures précises en présence des représentants des candidats présents à l'adresse suivante: Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, Immeuble de la Tour NABEMBA, 20^eme étage, salle des réunions.
54. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de un million (1.000.000) de francs CFA.
55. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Fait à Brazzaville, le
La Ministre,
Personne responsable des marchés publics
Catherine Embondza Lipiti

Mise au point de la Bibliothèque nationale du Congo

Suite à l'article publié le lundi 28 avril 2013 dans nos colonnes sous le titre « Bibliothèque nationale : un don de quatre-cent livres scolaires », le directeur de la Bibliothèque nationale a réagi en soulignant qu'il n'a jamais réceptionné un don de livres d'une quelconque autorité du ministère de la Culture et des arts à la date du 26 avril.

François Ondaï Akiéra, qui dit ne s'être jamais confié à la presse sur le sujet, estime que l'article publié relève d'une machination de l'ancien directeur de la Bibliothèque nationale (entre 2005 et 2008), Ruthin Bayelé-Goma.

« Le lundi 15 avril vers 8h30, ce dernier est venu nous informer, mes collaborateurs et moi, qu'il avait reçu de Paris un lot de livres dont il allait faire don, à titre personnel, à la Bibliothèque nationale. Puis vers 14h30 il est arrivé à nos bureaux avec un lot de 20 cartons. Il a promis revenir le lendemain avec les autorités ministérielles et le listing des livres. Deux jours après, il est revenu sans le listing, en compagnie d'une personne qu'il a présentée comme étant un photographe des Dépêches de Brazzaville pour filmer les cartons. Comme il continuait de se référer aux autorités ministérielles sans qu'il ne décline un quelconque mandat en leur provenance, j'ai dû alerter le directeur de cabinet du ministre qui, à son tour n'avait aucune information sur le sujet. Toutefois, il promettait d'envoyer le conseiller aux Lettres du ministre pour regarder de quoi il était question.

Depuis ce 17 avril, je n'ai plus revu M. Bayelé-Goma. C'est en lisant votre journal le lundi 28 avril que j'ai découvert, en même temps que vos lecteurs, que les cartons contenaient 400 livres d'une valeur de 9 millions FCFA. Vous comprendrez donc qu'il n'y a jamais eu une réception de don le 26 avril par une quelconque autorité du ministère de la Culture et des arts ou de la Bibliothèque nationale. Nous ne connaissons ni la nature du fameux don ni le donateur. Quant au jeu de cache-cache auquel se livre M. Bayelé-Goma, c'est à lui d'en répondre ».

NORD-KIVU

Le M23 prêt à tout embraser

En attendant le déploiement de la brigade d'intervention de la Monusco chargée de neutraliser tous les groupes armés, la rébellion se renforce et se prépare à affronter les 3.069 hommes de ladite brigade.

Aucune date n'est encore avancée concernant le déploiement de la force internationale neutre chargée de traquer les groupes armés opérant à l'est du pays. Toutefois, les choses tendent à se préciser avec l'arrivée à Goma du commandant de la brigade d'intervention de la Monusco, le général James Mwakibolwa. « Sa présence à elle seule suffit pour que le reste arrive », avait indiqué Julien Paluku à l'issue de l'audience que l'officier tanzanien lui accordée récemment ensemble avec les membres du Comité provincial de sécurité au quartier général de la mission des nations en RDC. Ce que le M23 redoutait autrefois est en train de devenir aujourd'hui une réalité. D'où la panique qui a gagné la rébellion sur fond d'une campagne de dénigrement visant à annihiler le projet d'envoi des troupes de la brigade spéciale d'intervention. À peine arrivé, le nouveau commandant de la brigade d'intervention a pris connaissance de la série de cartographies des groupes armés opérant au Nord-Kivu gracieusement mises à sa disposition par les autorités provinciales. Ces clichés pourront faciliter sa tâche notamment par une identification et une localisation faciles de ces groupes armés. Et pendant que la force neutre internationale procède aux derniers réglages avant de se mettre en selle, des informations en provenance de Goma font état du renforcement des positions rebelles dans le chef-lieu du Nord-Kivu et dans ses environs. D'après la société civile du Nord-Kivu qui a livré cette information, des véhicules remplis d'armes et des munitions s'étaient rendus samedi dernier vers les positions du M23 à Kibati et dans ses alentours où il est également observé le déploiement des combattants rebelles. En tout état de cause, la psychose est de nouveau revenue dans le chef de la population qui redoute un scénario du genre de celui vécu, il y a quelques mois, avec la prise éclair de Goma. Dans les villes de Béni et de Butembo, c'est un peu le qui-vive. Le M23 qui sait que ses jours sont comptés surtout avec l'échec des négociations de Kampala, n'a plus rien à perdre. Près de cinq cents hommes de la faction dissidente pro-Ntangada du M23 auraient décidé de regagner les rangs pendant qu'en sus de cela, le Rwanda continue de fournir le matériel militaire nécessaire afin d'accroître la force de feu de la rébellion. Qu'à cela ne tienne. Il n'y a plus aucune concession à se faire de part et d'autre. Le M23 qui sait jauger de l'imminence du danger qui la guette est prête à parer à toute éventualité, même à affronter de face les 3.069 éléments de la brigade d'intervention.

A.D.

RDC

Plus de 4 milliards USD de recettes courantes enregistrés en 2012

Le vice-Premier ministre et ministre du Budget, Daniel Mukoko Samba, se plaint du fait que le niveau des recettes mobilisées et canalisées dans les caisses de l'État ne reflète pas le potentiel fiscal ou la capacité contributive de l'État.

« Plusieurs réformes ont été mises en œuvre au sein de nos régies financières pour renforcer leurs capacités de mobilisation des recettes. Et ces efforts se sont traduits par l'augmentation régulière des recettes courantes », a déclaré Daniel Mukoko Samba sur radio Okapi, le 29 avril, au cours d'une conférence de presse sur les assises nationales sur le coulage ou la fuite des recettes publiques qui se tiendront à Kinshasa du 2 au 4 mai. Pour le vice-Premier ministre, la part des régies financières est très importante, c'est-à-dire soixante-quatre milliard de francs congolais, soit plus de soixante-neuf millions de dollars américains (USD). Au total, la RDC a réalisé environ 3.612,7 milliards de francs congolais, soit plus de quatre milliards USD. « Le niveau des recettes mobilisées et effectivement canalisées dans les caisses de l'État ne semble pas refléter le potentiel fiscal ou la capacité contributive de notre pays. Cet écart entre le potentiel fiscal et les réalisations des recettes par les administrations fiscales constitue un manque à gagner pour l'État et le prive, d'une partie, des ressources qui devraient contribuer à la satisfaction des besoins de nos populations », s'est-il plaint, tout en estimant que la RDC aurait réalisé beaucoup plus de recettes que celles livrées à la presse.

Gypsie Oïssa Tambwe

PARTENARIAT

RDC-FMI : malentendus dissipés

Le différend autour du contrat signé entre la Gécamines et la Congolaise des mines et de développement (Comide), qui a empêché le renouvellement des programmes économiques de l'institution en République démocratique du Congo (RDC), a finalement été résolu.

La décision du Fonds monétaire international (FMI) de ne pas renouveler son partenariat économique avec la RDC après la rupture du deuxième Programme économique du gouvernement (PEG 2) s'est avérée une pilule amère pour le gouvernement. Ce dernier s'est débattu pour ôter toutes les ambiguïtés qui obstruaient jusqu'à la bonne perception par le FMI des contrats signés entre la Gécamines et la Comide. Comment cela pouvait-il en être autrement lorsqu'on sait qu'à la faveur de ce partenariat, la RDC engrangeait régulièrement des fonds prévus notamment dans le cadre de la Facilité élargie de crédit pour la réduction de la pauvreté. Suite à la suspension du partenariat avec cet important bailleur de fonds, la RDC n'a pu acquérir les 240 millions de dollars qui lui étaient destinés avec tout ce que cela implique en termes d'investissement interne. Lors des assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods tenues dernièrement à Washington, le dossier de la RDC a été traité plus ou moins avec bonheur, les obstacles qui entravaient toute reprise avec le FMI ayant été levés. Tout ceci est la résultante de l'effort

de persuasion engagé par le gouvernement via les missions effectuées par ses experts au siège du FMI. Convaincre le Conseil d'administration du FMI de la justesse du contrat conclu entre la Gécamines et le Comide constituait le leitmotiv de ces déplacements qui ont conduit à une relecture de ce deal conclu selon les règles de l'art. Les contractants étaient bien identifiés, en l'occurrence, la Gécamines CD d'une part avec ses 25% dans Comide et Strackair international d'autre part. En outre, la Gécamines s'est en plus acquittée de ses obligations en dédommageant son ex-partenaire Simplex avec, en contrepartie, son entrée dans le capital de Goma Mining à hauteur de 25%. Ayant requis le quitus du Conseil d'administration, tout concourt à dire que cette transaction s'est effectuée en bonne et due forme. Il a fallu que tous les contours de cette affaire soient portés à la connaissance du FMI pour que ce dernier fléchisse dans sa position. Toutes les structures du FMI, entre autres, le département juridique et la direction Afrique ont jugé plausibles les explications qu'on leur a fournies lesquelles justifient la bonne gouvernance de la Gécamines dans le pilotage de ce dossier. Leurs rapports respectifs auraient été entérinés par la haute direction du FMI. La cession des parts effectuée en faveur de Comide l'était de manière transparente et légale. Telle est la conviction que les uns et les autres

se sont forgés sur ce fameux contrat ayant défrayé la chronique.

Vers un nouveau programme

Ce dernier verrou ayant sauté, le gouvernement peut désormais envisager avec sérénité la conclusion d'un nouveau programme avec le FMI. Il en sera de même avec la Banque mondiale dont les projets initiés en RDC ont connu quelques perturbations suite à cette situation. D'après le vice-Premier ministre en charge du budget, un nouveau cadre d'assistance pays serait déjà en cours d'élaboration au niveau du Conseil d'administration de cette institution financière internationale afin de redéfinir une nouvelle relation économique avec la RDC. Entre-temps, le gouvernement Matata qui s'est battu pour revenir dans les bonnes grâces des institutions de Bretton Woods, a intérêt à maintenir le cap de la bonne gouvernance et de la transparence (surtout dans les industries extractives) pour un meilleur encadrement des fonds publics afin de ne pas retomber dans les travers des dérèglements déplorés jadis. La conclusion d'un nouveau programme avec le FMI devra dorénavant se cristalliser autour de l'engagement des dirigeants à renoncer aux viles pratiques de détournements des deniers publics sur fond de corruption et d'impunité qui mettent souvent le pays dans une position inconfortable vis-à-vis de ses partenaires extérieurs.

Alain Diasso

MINES

Relance hypothétique de la Miba

La situation de la Minière de Bakwanga (Miba), ancien fleuron de l'industrie congolaise, continue d'être préoccupante après l'échec de toutes les mesures prises à ce jour pour optimiser la production du géant du diamant.

L'équipe en place depuis 2010 avait pourtant misé sur une reprise solide de la production mais l'on n'a pas enregistré de bons chiffres. Il s'agit, a confié un expert, d'une reprise très faible et loin des projections optimistes de départ. L'entreprise détenue à 80% par l'État congolais et à

20% par Sibeka, une société de droit belge, a même connu un arrêt de la certification qui était pourtant classée la priorité des priorités, à en croire le Comité de pilotage de la réforme des entreprises du portefeuille de l'État. D'ailleurs, une commission interministérielle devrait remettre les conclusions de son rapport très rapidement. Une rencontre entre les actionnaires devrait aider à établir une feuille de route des actions à mener et leur timing. En effet, depuis octobre 2012 et sur instruction du ministère du Porte-

feuille, le Copirep a examiné les voies et moyens d'assurer la reprise de la relation entre les actionnaires pour réussir la relance de la Miba. Pour rappel, la Sibeka s'était retirée de la gestion courante en 2007 en reprochant à son coactionnaire, l'État congolais, la violation des textes légaux, la prise des décisions unilatérales, l'interventionnisme dans la gestion courante de la société et la décapitalisation de l'entreprise par le financement inapproprié des projets de colmatage à répétition.

Laurent Essolomwa

TOURISME

Le parc naturel de la Nsele reprend du service

Le site touristique sort d'une fermeture forcée de plus de dix ans après les pillages des années 1990.

Situé à 40 km du centre-ville de Kinshasa, dans la commune urbano-rurale et périphérique du même nom, le parc naturel de la Nsele est resté pendant fort longtemps le site touristique le plus attractif de la ville

avec ses 3500 hectares. Géré par l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), le site a connu les pillages puis l'abandon et la spoliation. Avec l'appui de la brigade de démolition de l'Hôtel de ville de Kinshasa, l'ICCN a mené une opération de destruction des constructions anarchiques. Les touristes sont

invités aujourd'hui à venir découvrir de nouvelles espèces d'ânes, de babouins, de chimpanzés et d'autres singes. Dans les prochaines semaines, d'autres espèces dont les girafes, les okapis, les hippopotames et les lions devront aussi faire leur apparition sur le site.

L.E.

RÉGION DES GRANDS LACS

Mary Robinson s'enquiert de la situation sécuritaire en RDC

L'envoyée spéciale de Ban Ki-moon est arrivée en RDC afin d'écouter et d'avoir des discussions franches avec les autorités congolaises et les responsables de la société civile pour explorer toutes les solutions permettant de mettre fin à la guerre.

En séjour à Kinshasa, l'envoyée spéciale du secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands lacs, Mary Robinson, s'est entretenue avec plusieurs autorités congolaises dont le président de la République, Joseph Kabila, le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, et le gouverneur de la province du Nord Kivu, Julien Paluku. Les entretiens ont essentiellement porté sur la situation sécuritaire dans la région des Grands lacs en général et dans l'est de la RDC en particulier. À l'issue de l'audience que le chef de l'État lui a accordée, le 29 avril, Mary Robinson a déclaré que le retour de la paix dans la partie orientale de la RDC passe aussi par des solutions politiques et de confiance entre les pays voisins de la région, en dépit du déploiement prochain de la brigade d'intervention. « Il y a beaucoup d'espoir dans la brigade d'intervention. C'est important, mais ce n'est pas tout à fait la solution. La solution c'est aussi la solution politique, la

solution de confiance entre les pays voisins », a-t-elle indiqué. Elle a également souhaité que chaque pays signataire de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba s'implique dans ce processus avec franchise pour son aboutissement heureux.

Séance de travail avec Tshibanda

La séance de travail avec le ministre congolais des Affaires étrangères, coopération internationale et Francophonie, Raymond Tshibanda, a permis à Mary Robinson de s'enquérir notamment de l'accord cadre. À cette occasion, L'hôte de la RDC a déclaré que cette première visite en RDC est un moment d'espoir. Elle a dit avoir décidé d'approcher l'accord cadre d'Addis-Abeba comme étant celui de l'espoir pour tous les peuples de la région et a affirmé avoir accepté cette mission parce qu'elle croit qu'il est temps d'avancer sur le chemin de la paix et du progrès. Sa prochaine visite au pays s'effectuera en compagnie du secrétaire général de l'ONU et du président de la Banque mondiale.

« Nous attendions votre arrivée avec de grands espoirs parce qu'elle marque au niveau international, le premier pas dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098 des Nations unies ; deux instruments essentiels

parce que cette fois-ci, les autorités de la RDC veulent tout faire, je dis bien, tout faire pour qu'avec les autres états de la région et avec le concours du secrétaire général et de toute son équipe, nous puissions jeter les bases d'une solution durable à ce cycle des conflits à répétition que connaît notre pays depuis presque 15 ans et créer ainsi les conditions de stabilité et de progrès pour l'intérêt du peuple congolais et pour celui de tous les peuples de la région », a déclaré le ministre Tshibanda dans son mot introductif des échanges

L'étape de Goma

En vue de se rendre compte d'innombrables atrocités qui se commettent dans la partie orientale de la RDC, l'envoyée spéciale du secrétaire général des Nations Unies s'est également rendue à Goma dans la province du Nord Kivu. « Je suis choquée chaque fois que je suis à Goma, pour les victimes, les femmes et les enfants. Il n'y a pas de paix et de développement dans toute cette région. Ce n'est pas acceptable que cela dure pendant des décennies. Maintenant, je suis convaincu que c'est nécessaire de changer la situation et d'aller de l'avant », a-t-elle dit.

Le gouverneur Julien Paluku Kahongya a rappelé à sont hôte que la province du Nord-Kivu qu'il dirige est une terre traditionnellement de paix mais troublée depuis maintenant deux décennies par des menaces constituées des forces négatives étrangères, à savoir les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda



Raymond Tshibanda et Mary Robinson répondant aux questions de la presse

(FDLR) (venus du Rwanda en 1994) et les ADF-Nalu (venus de l'Ouganda en 1986). Ces rebelles, a-t-il dit, continuent à semer pillages, viols, assassinats des paisibles populations à travers les quatre coins de la province. Les autres menaces sont constituées des groupes armés locaux dont le M23 et plus de quinze groupes armés dits Mai-Mai répertoriés parmi les forces négatives dans la province.

Éclairage sur le Nord-Kivu

« De ces groupes armés locaux, le M23 a constitué la grande menace car en novembre 2012, il est parvenu à occuper la ville de Goma du 20 novembre au 1er décembre 2012, ville qu'il a quittée après le vote de la résolution 2076 ordonnant son retrait immédiat », a précisé le gouverneur Julien Paluku. À la suite des événements qui se sont succédé au sein du M23 et au regard de l'évolution de la situation, le numéro un de la province a relevé que le fait que les

espoirs de la population du Nord-Kivu sont fondés sur la conviction selon laquelle « désormais la communauté internationale a compris les causes de la crise à l'Est, les acteurs internes et externes et, partant, les solutions à envisager ». Il a proposé quatre paliers pour le processus en cours dont le premier serait l'opérationnalisation dans le meilleur délai de la brigade d'intervention dont le rôle est double : dissuasif et offensif. Le deuxième palier concerne l'arrivée des troupes à Goma qui peut constituer en elle seule un élément déclencheur des défections massives des groupes armés disséminés à travers la province du Nord-Kivu. Le troisième et le quatrième palier sont respectivement en rapport avec l'aide qu'il faut apporter à la RDC dans la mise en place la force rapide d'intervention et la lutte contre l'impunité dans la région des Grands lacs.

Jules Tambwe Itagali

INSÉCURITÉ DANS LE KIVU

Julien Paluku requiert l'interpellation du Rwanda

Le gouverneur de la province a exhorté l'envoyée spéciale de l'ONU, Mary Robinson, de demander clairement des comptes à ce pays voisin de la RDC.

Dans son mot de bienvenue adressé, le 30 avril à Goma, à l'envoyée spéciale de l'ONU pour la région des Grands lacs, Mary Robinson, le gouverneur de la province du Nord-Kivu, Julien Paluku, a clairement conseillé de demander des comptes au Rwanda sur l'insécurité dans cette province. « Comme vous vous rendez à Kigali, nous sommes heureux que vous nous aiderez à discuter avec les autorités rwandaises sur les dossiers de sept cents militaires M23 qui y sont gardés ainsi que plusieurs dizaines des civils qui œuvraient pour la déstabilisation de la RDC à travers le M23 », a-t-il précisé.

Cette implication du Rwanda voisin se justifie, selon le gouverneur, notamment par la vérité selon laquelle sur les cinq cent dix neuf éléments du M23 qui se sont rendus à la mission onusienne, cent seize parmi eux ont déclaré être des Rwandais. Ces derniers seraient déjà rapatriés par département DDR de la Monusco. « Cette information vous intéresse car vous vous rendez au Rwanda qui a toujours nié être impliqué dans la crise dans l'est de la RDC », a souligné Julie Paluku. Le Rwanda est aussi accusé d'héberger plus de sept cents militaires du M23 ainsi qu'un nombre important des civils, qui ont traversé les frontières congolaises, notamment l'ancien président de ce groupe rebelle, Jean-Marie Runiga.

Le plaidoyer du gouverneur Paluku s'ap-

puie sur une des résolutions de l'accord cadre signé récemment entre la RDC, ses voisins et des organisations régionales et internationales. Cette dernière stipule, en effet, que les États s'engagent à « ne pas héberger ni fournir une protection de quelque nature que ce soit aux personnes accusées des crimes de guerre, de crime d'agression ou aux personnes sous le régime de sanctions des Nations unies ».

Pour le gouverneur, Jean-Marie Runiga et autres responsables du M23, sous sanctions des Nations Unies, se retrouvent au Rwanda en violation de l'engagement des pays de la région signataires de l'Accord-cadre pré-rappelé.

Julien Paluku a noté que les espoirs de la population du Nord-Kivu sont fondés sur la conviction selon laquelle « désormais la Communauté internationale a compris les causes de la crise des provinces de l'Est, les acteurs internes et externes et, partant, les solutions à envisager ». À l'en croire, l'un des acteurs externes, qui est le Rwanda, a été clairement identifié dans les différents rapports des experts des Nations unies et à ce sujet, il n'y a plus de doute que le Rwanda vit économiquement de la déstabilisation de l'Est par ses réseaux mafieux d'exploitation illicite des minerais. « C'est pourquoi le Rwanda a toujours milité pour qu'il y ait au Nord-Kivu des militaires qui lui sont favorables non pas parce qu'ils doivent traquer les FDLR mais pour favoriser la fraude minière », a-t-il expliqué.

Lucien Dianzenza

OHADA

Pas d'harmonisation du droit des affaires sans une profonde réforme de la justice

L'adhésion de la RDC restera contreproductive sans l'atteinte des résultats concrets dans la lutte contre certains « phénomènes dévastateurs » dont le blanchiment des capitaux, le paradis fiscal et la corruption. La liste n'est pas exhaustive.

Les analystes économiques ont ainsi mis en garde les autorités congolaises contre tout optimisme béat dans un processus qu'il faut d'abord conduire à son terme avant d'espérer jouir réellement des effets escomptés. Selon le magazine Entreprendre, le principal défi à relever dans l'adhésion à l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada) touche principalement le niveau juridictionnel. Aussi a-t-il appelé au respect de l'ensemble des Actes uniformes. Il s'agit d'un texte de 289 articles qui instaurent des devoirs et/ou des obligations aux dix-sept États signataires dont la RDC. Ces derniers sont contraints d'apporter leurs concours à l'exécution des décisions judiciaires et de veiller à la fiabilité des huis-siers et autres agents d'exécutions.

Du côté du gouvernement, l'on a bien rappelé qu'au moins 60% des mesures prises visent en premier lieu le secteur de la justice. Réagissant à ce rappel, les analystes ont réaffirmé tout l'intérêt porté sur la ju-

ridiction nationale compétente dans le cadre de l'Ohada, en l'occurrence le Tribunal de commerce. Créé en 2002, le tribunal a pour mission de trancher les différends commerciaux. L'enjeu est très important et des avancées sont signalées, à en croire le bilan produit par le Comité de pilotage de la réforme du portefeuille de l'Etat (Copirep) dans le cadre du Projet qu'il exécute visant la compétitivité et le développement du secteur privé à travers deux composantes principales, en l'occurrence l'amélioration du climat des affaires et investissements ainsi que la réforme des entreprises publiques. À ce jour, trois de ces tribunaux de commerce sont opérationnels à Kinshasa/Gombe, Kinshasa/Matete et Lubumbashi (Katanga). Il a signalé la construction achevée des tribunaux de commerce à Matadi (Bas-Congo) et Kisangani (province orientale). À Mbuji-Mayi (Kasaï oriental), les travaux sont en cours. Malheureusement, c'est encore le point mort à Bukavu (Sud-Kivu) et Goma (Nord-Kivu) à cause du climat d'insécurité.

Pour Entreprendre, il faut corriger les insuffisances en identifiant la corruption et les conséquences qui en découlent. Les autorités congolaises devront travailler sans relâche à son éradication. Mais at-

tention, a-t-il martelé, le pays n'a d'autre choix que d'harmoniser son droit économique et d'améliorer le fonctionnement des systèmes judiciaires avant de marquer des points, comme il l'espère, dans la restauration de la confiance des investisseurs, la facilitation des échanges au sein de l'espace Ohada et le développement du secteur privé. Il est ainsi nécessaire de mettre sur pied des services capables d'identifier les faiblesses et de donner des nouvelles orientations. L'objectif final recherché, a-t-il indiqué, est de s'adapter au droit Ohada car les actes uniformes seront opposables aux tiers à partir du 1er janvier 2014. Il convient aussi pour le pays de poursuivre la moralisation de la vie publique. Pour lutter contre le paradis fiscal, il revient aux banques de mieux communiquer à travers la publication de la liste actualisée de leurs filiales pays par pays ainsi que la promotion d'échange automatique en matière fiscale, a-t-il recommandé. La nouvelle ère attendue ne devrait pas être instaurée nécessairement de l'extérieur. Le pays est invité à s'approprier suffisamment cette lutte pour en récolter les effets. Pour Entreprendre, la priorité des priorités reste l'éradication de la corruption.

Laurent Essolomwa

7^e RÉUNION DES DOUANES

La problématique du détournement des marchandises en transit au centre des assises

La rencontre de haut niveau, qui vise la qualité des prestations aux postes frontaliers le long du corridor Nord, va également centrer ses discussions sur le suivi du délai de travail des marchandises.

La 7^e réunion du comité technique des douanes et facilitation du commerce a ouvert ses portes le 29 avril à Roméo Golf, sous la houlette du secrétaire général aux transports et voies de communication, en présence du directeur général des douanes et accises de la RDC, Déo Rugwiza Magera. La tenue de ces assises est d'une importance capitale dans la mesure où elles permettront d'améliorer la qualité des prestations le long du corridor Nord en vue de faciliter la fluidité des marchandises, la diminution des délais de transit, la diminution des coûts et la bonne perception des droits et taxes sur les marchandises en trafic international.

Le n°1 de la DGDA, Déo Rugwiza Magera a également souligné l'importance de cette réunion pour les douanes congolaises en tant que service mobilisateur des recettes pour le compte du Trésor public et sur les marchandises franchissant les frontières nationales. « *L'intérêt de ces assises est de disposer des données statistiques fiables relatives aux marchandises transitant par les pays membres de l'ACTT à destination de la RDC. Celles-ci devraient faciliter l'évaluation correcte du volume des échanges commerciaux dans la sous-région de l'Afrique de l'Est et du centre* », a relevé Déo Rugwiza, tout en affirmant haut et fort qu'un partenariat efficace entre les différentes administrations douanières des pays membres et l'Autorité de coordination du transport de transit du Corridor Nord (ACT) s'avère très important.

En outre, le DG des douanes et accises estime que l'implication de la douane se justifie par le souci de maîtriser les flux des marchandises transitant par le Corridor Nord, qui constitue un élément majeur dans la lutte contre la fraude douanière. Car une des missions assignées à l'ACTT/CAN est de faciliter les échanges, la circulation des personnes, des véhicules et des marchandises par les moyens de transport intérieurs, régionaux et internationaux. La RDC qui est le terminus de transit du Corridor Nord, grâce à sa position géographique, doit éviter tout retard dans l'acheminement des marchandises et tout détournement de trafic qui risque d'avoir un impact négatif sur les recettes de la DGDA.

Optimiste quant à la position de la RDC de ratifier très bientôt l'accord de transition, le secrétaire général aux Transports a indiqué que la RDC est très attachée au Corridor Nord non seulement parce qu'elle est la plus sollicitée par des opérateurs économiques par rapport au volume et à la valeur des biens qui y transitent, mais aussi parce que ce pays est le socle principal du panafricanisme tant revendiqué par les Africains.

Gypsie Oïssa Tambwe

GRAND ÉCRAN

Compte à rebours des coorganisateur de Festimaj

Il ne reste plus que quatre jours pour s'inscrire et assurer la diffusion de films pour le compte de la 10^e édition du premier festival de cinéma pour la jeunesse.

Alors que les potentiels coorganisateur de Festimaj dans le monde jouissent d'un nouveau sursis pour leur inscription qui va jusqu'au 4 mai au lieu du 30 avril tel qu'annoncé précédemment dans notre parution du 17 avril dernier, la RDC est déjà fixée sur le sujet. *Les Dépêches de Brazzaville* tiennent des organisateurs de l'événement, spécialement d'Anne-Claude que « les films seront diffusés à Mbanza-Ngungu avec GKV TV, à Kananga, Lubumbashi normalement aussi à Goma ». Directeur artistique et créateur de Festimaj avec Gilles Lemounaud, la cinéaste « espère » que la capitale ne sera pas en reste car depuis quelques éditions Kinshasa via Zandu films, pionnière dans le domaine, assurait le relais du festival dédié aux réalisations des enfants et jeunes de 4 à 30 ans.

Tenu à raison pour le « Plus grand cinéma francophone du monde », le Festimaj tiendra sa 10^e édition du 21 mai au 21 juin 2013. Avec la clôture de l'inscription des films officiellement annoncée hier, le 30 avril, le comité de sélection

s'est mis à pied d'œuvre. Dès lors, l'organisation avertit que « la liste des films sélectionnés sera communiquée après le 6 mai avec le programme des diffu-

partenariat avec DHL et TV5 Monde, que Festimaj présente comme « la plus grande salle de cinéma en français dans le monde ».



Une annonce relative au site d'information du Festimaj 2013

sions Festimaj dans le monde et celui du festival ». Cette seconde phase en cours constitue la dernière ligne droite avant le déroulement de l'événement qui sera simultanément sur les cinq continents du globe. À deux jours de l'ouverture du Festimaj, prévu du 21 au 25 mai en France, à Meyzieu (Rhône) en partenariat avec la mairie de Meyzieu, un large public sera mis en alerte. La bande-annonce Festimaj diffusée sur les antennes TV5 à partir du 19 mai devrait bien réussir à marquer le coup. À noter qu'à la faveur de la sélection des coorganisateur, les lieux de diffusion des films Festimaj seront légion dans le monde. Ce, grâce au

À l'organisation d'affirmer aux différents coorganisateur que « les colis des programmes et DVD leur parviendront » par le biais de son « partenaire DHL et l'association DHL ». Elle évoque cette contribution en termes de « liens » indispensables pour « organiser ce grand rendez-vous cinématographique de la jeunesse du monde ». Il reste à préciser aussi que Rabat abritera la clôture de Festimaj du 15 au 21 juin. Ce, en partenariat avec l'Association marocaine des droits des téléspectateurs, la Bibliothèque nationale du Royaume et le Centre cinématographique marocain.

Nioni Masela



**ASSURANCES GÉNÉRALES
DU CONGO**

A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM



RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER



Voyager en Afrique du sud et vers d'autres destinations dans le monde avec la South African Airways et bénéficiez des tarifs alléchants.



HORAIRE DES VOLS SAA

1. KINSHASA
Lundi, Mercredi, Vendredi et Dimanche

| N°VOL | DESTINATION | HEURES |
|--------------|--------------------------------|-----------------------|
| Sa050 | Johannesburg – Kinshasa | 09h45 – 12h50 |
| Sa051 | Kinshasa - Johannesburg | 13h 45 – 18h40 |

2. BRAZAVILLE
Mercredi et Samedi

| N°VOL | DESTINATION | HEURES |
|--------------|-----------------------------------|----------------------|
| Sa084 | Johannesburg – Brazzaville | 09h15 – 12h25 |
| Sa085 | Brazzaville - Johannesburg | 13h15 – 18h10 |

Pour tout contact, appelez au 0817005908 - 0999925121 ou votre agence de voyage habituelle ou encore consulter notre site web : www.flysaa.com

MATETE

Une feuille de route pour la promotion de la bibliothèque municipale

Le document a été conçu à l'issue d'une journée de réflexion à laquelle ont pris part plusieurs responsables et gestionnaires d'écoles de cette commune.

Une journée de réflexion organisée, le 27 avril, dans la salle de réunions de la maison communale de Matete a permis de concevoir une feuille de route en vue de la promotion de la bibliothèque publique installée dans cette municipalité. Cette activité a été organisée en marge de la Journée mondiale du livre.

Ces travaux ont mis autour du bourgmestre, Bayllon Thierry Gaibene, plusieurs responsables d'écoles de la municipalité, des agents et animateurs de développement, considérés comme des partenaires de l'autorité communale. « Nous vous avons invités parce que vous êtes des encadreurs de la jeunesse et c'est vous qui allez lui expliquer l'importance du livre,



La visite des rayons de la bibliothèque par le bourgmestre et les invités qui permet d'élargir ce que l'on apprend ou on aura appris à l'école. C'est donc vous qui allez l'amener à consulter les livres consignés dans cette bibliothèque. Nous voulons partager avec vous des idées qui permettront de concevoir une feuille de route en vue de faciliter la

tuation et vous êtes mieux placés pour y apporter des solutions », a souligné Bayllon Thierry Gaibene.

Implication de tous

Parmi les recommandations retenues, les responsables d'écoles ont pris l'engagement de travailler, chacun dans sa juridiction, en vue de participer à la promotion de cette bibliothèque. « Nous allons explicitement recommander à nos élèves de fréquenter cette bibliothèque en vue de faire certains devoirs et travaux pratiques », ont-ils admis.

L'autorité communale, elle, s'est engagée à continuer à équiper cette bibliothèque selon les besoins exprimés par ses partenaires présents à la réunion ainsi que ceux qui seront exprimés dans les consultations. « Ma porte est grandement ouverte à toutes les propositions. Je serai toujours à votre disposition », a souligné le bourgmestre, qui a promis de mettre en application, toutes les re-

commandations issues de ces travaux.

Accès gratuit

Parmi les atouts que présente cette infrastructure dont l'accès est gratuit, on a noté la quantité et la diversité d'ouvrages que l'on y trouve. Dans les rayons de cette bibliothèque, les matières représentées sont la littérature, la grammaire, le droit, les arts, l'histoire, la géographie, la politique, la religion, l'économie, la comptabilité, la gestion des entreprises, la psychologie, la philosophie, la pédagogie, les sciences, etc. Il y a aussi des dictionnaires, des romans, des bandes dessinées, etc. Les réalités présentées ont permis au chef de division de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel qui avait assisté à la rencontre, de rassurer que les écoles de la commune voisine de Kisenso seront aussi intéressées, en vue de faire bénéficier leurs élèves de cette bibliothèque.

Lucien Dianzenza

DISCOGRAPHIE

Unity annonce les couleurs de l'album Makasi

Impossible de ne pas se surprendre à admirer la pochette du single avant même d'avoir eu à entendre la musique dont le texte parle de l'Afrique avec comme fil conducteur, l'évolution du continent, des pays qui la composent et le bilan dur et réaliste de l'artiste.

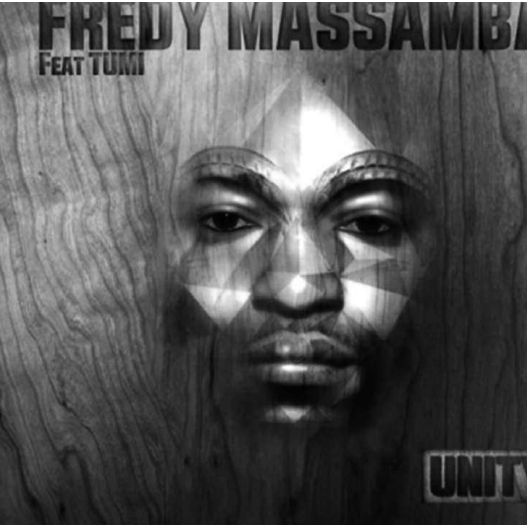
Fredy Massamba n'y est pas allé de

main morte. Plusieurs diraient carrément qu'il est allé bien plus fort que la première fois. Mais l'artiste ne le dit-il pas lui-même en titrant son prochain album Makasi ? Ce n'est donc pas par hasard qu'il a choisi de titrer de la sorte. Le nouveau single Unity, un featuring avec le

rappeur tanzanien Tumi Molekane. Lancé en cette fin du mois d'avril, Unity annonce les couleurs du second album solo de Fredy Massamba. La sortie de Makasi n'est plus que question de mois, l'opus devrait être dans les bacs en octobre. Dans le single, indique la production, Fredy Massamba est resté fidèle à son discours en faveur du berceau

de l'humanité, l'Afrique. Elle soutient à propos que le chanteur « a toujours été impliqué et influencé par son continent et qu'avec Unity, il prône et nous rappelle, avant toute autre initiative, que le futur doit passer par l'unité africaine ». En attendant la sortie prochaine de son album, Fredy Massamba entend livrer une série de concerts exclusifs. Entrent en ligne de compte quelques dates déjà calées et certaines restent à confirmer. Pour le mois de mai, il faut retenir que le 18, il est notamment à l'affiche au Festival Musiques métisses d'Angoulême et six jours plus tard, soit le 24, il est attendu au Radizik les ulis en Ile de France. Les deux autres dates annoncées sont le 26 juillet au Womad Festival du Royaume-Uni et le 17 août au Brussels Summer Festival, le Festival d'été de Bruxelles. Quant à la tournée officielle de Makasi, elle devrait intervenir entre fin 2013 et 2014.

Nioni Masela



La pochette du single Unity

MODE

La première édition de Kinshasa Fashion week aura lieu en juillet

L'événement, organisé par la styliste Gloria Mteyu, se tiendra du 26 au 28 juillet prochain.

La jeune styliste congolaise, apprend-on, espère faire découvrir au monde le talent des stylistes de la République démocratique du Congo et de la diaspora.

« Parce que moi-même je suis styliste, et comme j'ai déjà eu l'occasion d'aller dans d'autres pays, sur plusieurs continents. Je voulais rentrer chez moi, faire la même chose et organiser un défilé pour montrer notre talent, notre style congolais. On n'a pas vu beaucoup de Congolais dans d'autres Fashion Week donc là ce sera une première occasion de faire

connaître les stylistes congolais qui travaillent bien », a déclaré à l'AFP Gloria Mteyu. Cette dernière a fait savoir qu'une dizaine de stylistes congolais de la RDC sont conviés à cette manifestation ainsi que des stylistes en provenance de la diaspora. Gloria Mteyu est actuellement installée à New York après avoir vécu dans plusieurs pays, notamment en France et en Italie. Elle a notamment étudié le modélisme à l'Académie internationale de coupe de Paris et le stylisme à l'Istituto Marangoni de Milan, en Italie. Kinshasa Fashion Week va ainsi succéder à la semaine de la mode organisée au mois de novembre dernier sous la déno-

mination « M'Tindo, Lubumbashi International Fashion week ». Cette dernière s'était déroulée en présence notamment du célèbre créateur ivoirien Pathé'O. Ce dernier y avait présenté toute la gamme Pathé'O. Il était accompagné de sept mannequins professionnels de la Côte d'Ivoire. Dix-huit jeunes congolais recrutés après un casting organisé par Pathé'O lui-même avaient complété le nombre de mannequins.

À l'instar de Kinshasa Fashion week, Lubumbashi international Fashion week était une occasion de promouvoir la mode lusoise, congolaise et africaine

Patrick Kianimi

HANDBALL

Héritage dame finit troisième au 29^e CACVC

Le club de Kinshasa a battu FAP du Cameroun pour la médaille de bronze du 29^e CACVC. Les garçons de JSK ont fini à la 9^e position sur quatorze équipes. En marge du tournoi, deux arbitres de la RDC ont réussi le test passage de grade.



Vue d'un match international de handball

L'équipe de handball féminin Héritage de la RDC a obtenu la médaille de bronze à la 29^e édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs des coupes (CACVC) organisée en Tunisie. En match pour la troisième place, les Congolaises d'Héritage ont battu, le vendredi 26 avril à Hammamet en Tunisie, les Camerounaises de FAP par vingt-six buts à vingt-quatre. L'on rappelle qu'Héritage a été battu en demi-finale de cette compétition, le club de la RDC avait perdu, le 25 avril, face à Inter Club du Congo Brazzaville par vingt et un buts à vingt-sept. Et pourtant, Héritage avait battu Inter Club en match de groupe par vingt-cinq buts à vingt-trois. C'est pour la première fois que la RDC s'adjuge une médaille de bronze en handball au niveau continental. En finale chez les dames, les Angolaises de Petro Atletico ont dominé, le 27 avril, les Congolaises de Brazzaville par trente-sept buts à trente-deux. L'on note que la cinquième place du tournoi est revenue à Africa Sports de la Côte d'Ivoire, suivi d'Ariana de Tunisie, Phoenix du Gabon, AS Tazarka et Gdyl de Tunisie.

Chez les messieurs, Al Ahly d'Égypte a eu raison d'AS Hammamet de Tunisie par trente et un buts à dix-huit. Le club représentatif de la RDC en version masculine, Jeunesse sportive de Kinshasa, a fini la compétition à la neuvième place, après avoir bénéficié du forfait contre l'US Guinée et une victoire contre Benghazi de Libye par vingt-neuf buts à vingt-quatre.

Al Ahly a donc raflé la médaille d'or, devant AS Hammamet de Tunisie. L'Étoile sportive du Sahel de Tunisie a remporté la médaille de bronze face au club nigérien de Niger United. Al Ittihad de la Libye a pris la cinquième position, devançant Salinas du Gabon, JSE Skkida d'Algérie, FAP du Cameroun. Derrière JSK de la RDC qui a occupé la neuvième loge, il y a Munisport du Congo Brazzaville, Benghazi de Libye, US Guinée de la Guinée, et Intwari du Burundi.

Notons aussi qu'en marge de la compétition, les arbitres congolais Gisèle Tshilanda Mutombo et Felly Amba Ngombo ont effectué un stage de passage de grade concluant organisé par la Fédération internationale de Handball.

Martin Enyimo

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE HANDBALL

Henri Joseph Parra sollicite un second mandat

Le président sortant de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) a annoncé sa candidature le 27 avril à Pointe-Noire, lors d'une réunion avec les dirigeants de la ligue et les présidents des clubs de handball de la ville océane et du Kouilou.

Cette déclaration s'est faite quelques jours après l'ouverture des campagnes fédérales de l'olympiade 2013-2016 par le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat. La campagne



Henri Joseph Parra

qui a démarré dans les départements a permis à Joseph Parra de faire le bilan des quatre ans passés à la tête de la fédération. Fier de son bilan, Joseph Parra a lancé à son auditoire : « *Je viens solliciter vos voix à ma candidature lors de la prochaine assemblée générale électorale pour poursuivre le meilleur suivi des cadets et juniors et pour former les minimes* ». « *Notre objectif était de réorganiser et de faire jouer le handball dans tout le pays. Le pari a été gagné*

avec le lancement du championnat national, édition B, réservé aux équipes des départements qui ne participent pas au championnat d'élite. D'où son organisation tour à tour à Brazzaville, à Owando dans la Cuvette, à Lekana dans les Plateaux et dans la Bouenza. Nous avons aussi organisé la Coupe du Congo de handball », a-t-il martelé en présence des dirigeants de la Bouenza, du Niari et de la Lekoumou.

Henri Joseph Parra a mentionné quelques-uns des trophées remportés par les Diables rouges dans les compétitions africaines et internationales pendant son mandat. On peut citer le Challenge Trophy de la zone 4, le Challenge Trophy continental et la médaille de bronze à la phase finale de la même compétition par les Diables rouges juniors dames et la CAN junior dame.

La qualification des Diables rouges cadets hommes au mondial 2013, la médaille d'argent glanée par les Diables rouges seniors dames aux jeux africains de Maputo, sans oublier la deuxième place remportée le 27 avril 2013 par Inter Club dame à la Coupe d'Afrique des vainqueurs de Coupe. Une fois élu, il entend réussir l'organisation des Coupes d'Afrique des nations cadets hommes et juniors dames qui se dérouleront à Oyo du 27 août au 17 septembre, et créer des centres de formation de handball dans tous les départements destinés aux enfants de 9 à 13 ans.

Charlem Léa Legnoki

DÉLIVRANCE DU PASSEPORT

La Surveillance du territoire appelle à dénoncer des comportements véreux

Le directeur général de la Surveillance du territoire tient à dégager la responsabilité de son administration au sujet d'éventuels passe-droits remis par des tierces personnes à certains agents du service de l'Émigration lors de la délivrance des passeports.

Dans un communiqué de presse daté du 27 avril, le général Philippe Obara convie les victimes de cette surenchère à « *dénoncer au besoin sous anonymat des comportements véreux* ». Il rappelle que l'établissement du passeport est gratuit depuis le 12 janvier de l'année dernière et que « *la période d'attente relativement longue du fait de la forte demande ne doit pas être l'occasion de poser des actes de concussion ou de corruption punis par la loi* ».

La délivrance du précieux document ne donnant plus lieu au versement de frais divers comme ce fut le cas avant l'entrée en vigueur de la mesure de gratuité décidée par le gouvernement, les usagers font état de la persistance de mauvaises habitudes chez quelques agents. « *Toute somme d'argent versée aux agents de l'Émigration dans les centres de Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo, l'est à titre personnel et n'engage nullement l'administration de la Surveillance du territoire* », indique le communiqué.

La décision de rendre gratuite la délivrance des pièces d'état civil, dont le passeport, avait été prise par le gouvernement le 7 octobre 2011 en conseil des ministres. Aux plaintes émises par les demandeurs sur le temps ou les tracasseries que cela coûte d'obtenir un casier judiciaire, un certificat de nationalité, une carte nationale d'identité ou un passeport, les administrations répondent souvent, s'agissant notamment du passeport, par les contraintes liées à la confection des carnets, et aussi par l'explosion de la demande.

Ces moments d'attente donnent parfois lieu à une spéculation vite exploitée par certains, usagers comme agents, pour donner ou percevoir quelques prébendes. Des attitudes contre lesquelles s'élèvent les autorités de la Surveillance du territoire.

Gankama N'Siah

ÉDUCATION

Pose de la première pierre du complexe scolaire moderne à Djiri

Le coup d'envoi des travaux de construction des collège et lycée modernes de l'enseignement général a été donné le 30 avril par l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, la marraine de l'année de l'éducation et de la formation professionnelle.



Antoinette Sassou N'Guesso lançant les travaux

Ce complexe secondaire moderne est situé au quartier Impôh Manianga dans le 9^e arrondissement Djiri. Sa construction traduit ce souci du gouvernement d'améliorer les infrastructures scolaires. Fruit de la coopération sino-congolaise, ce complexe scolaire de 8500m² est financé par la République populaire de Chine pour un montant de 7 milliards 200 millions FCFA. Les travaux vont s'exécuter durant une année et demie. Ce complexe a une capacité d'accueil de 1500 élèves. Sur le plan protocolaire, deux discours ont marqué cette cérémonie : le mot de bienvenue du maire de Djiri, Ida Ngampolo, et le dis-

cours du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya. Dans son discours, le ministre de tutelle a indiqué que l'année de l'éducation suppose l'arrimage de l'école congolaise à la modernité. Le ministre a, en outre, souligné que le programme de cette année consiste à construire des établissements scolaires modernes dans les chefs-lieux de tous les départements, soit près de cinq cent salles de classes. Ce même programme prévoit de construire des bibliothèques, des laboratoires, des salles multimédias, des murs de clôture, des bâtiments d'astreinte, des

latrines ainsi que des puits d'eau. Hellot Mampouya a remercié la marraine, Antoinette Sassou N'Guesso, qui s'est engagée à accompagner le gouvernement dans sa mission de produire des ressources humaines de qualité. Rappelant la coopération sino-congolaise, il a conclu : « *la construction du collège et du lycée modernes de l'enseignement général devra contribuer au renforcement de nos capacités et à l'amélioration de notre offre scolaire. Ce complexe va désengorger les collèges et lycées environnants en vue d'une amélioration des conditions d'apprentissage* ».

Lydie Gisèle Oko

JEUX AFRICAINS

Les travaux des installations sportives avancent à deux vitesses

Les travaux du stade Ornano sont plus avancés que ceux du gymnase de Ouenzé. Le constat a été fait, le 30 avril, par le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon-Alfred Opimbat, lors de sa descente sur les deux sites.

Au stade Ornano, en effet, les travaux des aires de jeu sont presque à terme. Il ne reste plus que les gradins, dont la construction est déjà amorcée. Le gymnase de Ouenzé, par contre, traîne le pas. « *Le terrain est marécageux et argi-*

leux. Il nous a fallu creuser jusqu'à quatre mètres pour trouver un sol propre à la construction de cet ouvrage », a indiqué Denise Nkuku, la directrice générale de Solmur, l'entreprise en charge des travaux. Le financement, qui se fait au compte-gouttes, allonge la liste des difficultés évoquées par cette dernière. Pourtant, Denise Nkuku a promis que malgré les difficultés rencontrées, les deux installations seraient livrées d'ici à mars 2015.

Le ministre des Sports a, quant à lui, rappelé que les Jeux afri-

cains étaient un rendez-vous important pour le Congo et pour l'Afrique tout entière. Les entreprises en charge de la construction de ces infrastructures, a-t-il poursuivi, doivent tenir compte des contraintes de délai et de l'obligation d'inscrire leurs réalisations dans les normes internationales des ouvrages sportifs. Léon-Alfred Opimbat a, par ailleurs, indiqué que le site du complexe sportif de Kintélé ferait l'objet d'une visite dans les tout prochains jours.

James-Golden Éloué
et Rominique Nerplat-Makaya